La Voix de l'Est

GRANBY MET EN PLACE UN PLAN D'ACTION POUR FAIRE FACE À CET INSECTE NUISIBLE

ALERTE À L'AGRILE DU FRÊNE

PAGE 3

PHOTO ALAN DION

COMMISSION CHARBONNEAU

LA COLLUSION EST TOUJOURS PRÉSENTE

PAGE 4

PHOTO TIRÉE D'UNE IMAGE VIDÉO, LA PRESSE

IVRESSE AU TRAVAIL

LE COL BLEU CONGÉDIÉ N'EN ÉTAIT PAS À SA PREMIÈRE FAUTE

PAGE 2

LA VOIX

LE BEAU PARTY DE SIMON ET VANESSA

PAGE 5

3393110
EXPERT EN CLIMATISATION
THERMOPOMPE MURALE
KoolKing | 12 000 BTU INVENTER
1795$ + TAXES
INSTALLATION INCLUSE
COMPREND 15' DE LIGNE.
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE EN SUS.
POUR UN TEMPS LIMITÉ.
GNR CORBUS
Confortablement installé
GNRCORBUS.COM
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : 450 375-5030

3446863

MLS 10449827
626 Jonathan, Granby
199 900 $

MLS 11002474
840 Imp. du Boisé, Granby
229 900 $
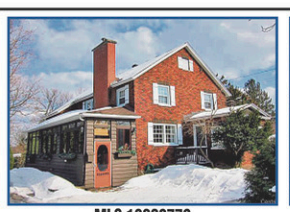
MLS 16809773
35 Mountain, Granby
289 900 $

MLS 28739325
485 de l'Émeraude, Granby
309 000 $

MLS 21915933
694 Laro, Roxton Pond - Face au lac Roxton
315 000 $
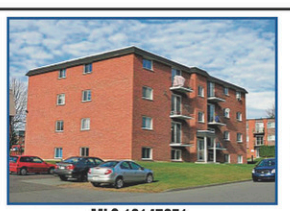
MLS 16147651
100 Swett Granby - 16 logis • 1 175 000 $

Contactez le courtier à votre hauteur !
Cell.: 450 531.9595
Bur.: 450 378.4120
RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
RE/MAX Professionnel C.L. -Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.
www.ChristianLaLumiere.ca
Courtier immobilier agréé

COL BLEU DE GRANBY CONGÉDIÉ POUR IVRESSE AU TRAVAIL

L'accusé est un récidiviste

PHOTO JANICK MAROIS, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'employé municipal congédié pour avoir conduit une saleuse en état d'ébriété avait déjà été condamné deux fois pour des infractions similaires.

PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'ex-employé municipal accusé d'avoir conduit une saleuse en état d'ébriété n'en est pas à sa première infraction en la matière. Sa dernière condamnation remonte à deux mois à peine.

Deux condamnations pour alcool au volant figurent déjà au dossier de Stéphane Pontbriand, congédié le 3 mars par la Ville de Granby. Il a été déclaré coupable une première fois en 2006 pour avoir contrevenu à la loi deux ans plus tôt. Une amende de 750 $ lui avait alors été imposée.

Le Granbyen de 33 ans a été de nouveau condamné le 27 février dernier pour une infraction remontant à 2011 ; il a cette fois-ci dû allonger 2000 $. Ce passage en cour est survenu quelques jours après avoir été arrêté une troisième fois pour alcool au volant. Le 15 février, au petit matin, la saleuse municipale qu'il conduisait s'était renversée dans un fossé à 6 h du matin.

Sur place, les policiers ont constaté que M. Pontbriand dégageait une odeur d'alcool. Une prise d'échantillon a permis de constater que le taux d'alcoolémie du col bleu était presque du double de la limite permise.

Message

Par conséquent, le conseil municipal l'a congédié le mois dernier. Le directeur général de la Ville, Michel Pinault, avait alors indiqué que Granby n'avait « pas d'autre alternative » que de passer un message clair à ses employés. « On doit leur faire comprendre que c'est tolérance zéro en matière d'ébriété », a-t-il dit.

L'employé fautif « mettait en danger sa propre sécurité, celle des citoyens et les biens de la communauté ». M. Pinault a précisé qu'un tel incident et que de telles mesures étaient exceptionnels.

Un congédiement que le maire Pascal Bonin a approuvé. « Il n'y a aucune chance à donner », a-t-il dit, ajoutant que « comme administrateurs, on doit prendre une décision ». Stéphane Pontbriand était employé permanent depuis novembre 2012.

Comparution

Il a comparu pour la première fois dans ce dossier, hier, au palais de justice de Granby. Il fait face à des accusations d'avoir conduit un véhicule routier avec les capacités affaiblies par l'alcool et d'avoir eu un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise de 80 ml d'alcool par 100 ml de sang.

Sa cause a été reportée, pour la forme, au 19 juin. La Couronne était représentée hier par Me Geneviève Cardin et la défense de l'accusé sera assurée par Me Roger Paquin. Le permis de conduire M. Pontbriand a été confisqué pour encore un mois.

Vaste offensive contre la vitesse au volant

KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après le cellulaire au volant, voilà que les corps policiers du Québec font front commun pour stopper la vitesse sur les routes de la province. Les patrouilleurs de Granby et de Bromont participeront à cette vaste offensive en réalisant des opérations radars.

La campagne concertée entre les corps policiers provinciaux a pour objectif de mettre un terme à la vitesse sur le réseau routier en émettant des contraventions aux automobilistes fautifs. Des opérations radars s'organisent depuis hier et se poursuivront jusqu'au 11 mai.

« On est déjà très présent. Ça fait partie des opérations au quotidien, mais on va accentuer notre présence », indique l'inspecteur Marc Tremblay, du Service de police de Bromont.

À Granby, une attention particulière sera portée sur les routes provinciales, ce qui s'inscrit par ailleurs dans un des objectifs annuels du corps policier. « Les automobilistes peuvent s'attendre à des opérations accrues dans le cadre de l'opération provinciale, notamment sur les routes provinciales », mentionne Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

Près de 620 000 infractions en lien avec des excès de vitesse ont été rapportées en 2012 au Québec. De ce nombre, plus de 6800 contraventions ont été délivrées pour de grands excès de vitesse. Même si l'amende a doublé dans les zones de travaux routiers, pas moins de 13 800 infractions ont été observées.

La vitesse demeure la principale cause de collisions mortelles, rappellent les policiers.

Les risques d'être impliqué dans un accident s'intensifient de façon exponentielle à mesure que la vitesse augmente, préviennent-ils.

PHOTO JANICK MAROIS

Les automobilistes seront surveillés de près par les policiers dans le cadre d'une vaste offensive provinciale qui a pour objectif de stopper la vitesse sur les routes du Québec.

ERRATUM

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la publicité de Sophie Lussier, Proprio Direct, parue dans La Voix de l'Est du samedi 12 avril en page 46.

En effet, vous auriez dû lire ceci :

Toutes nos excuses pour les inconvénients que cela a pu causer.

SOPHIE LUSSIER
Courtier immobilier
Cell.: 450 775-5440
sophie_lussier@videotron.ca
Proprio Direct

» EN BREF

Arrêté pour excès de vitesse, il échoue l'alcootest

GRANBY (KB) — Un quinquagénaire intercepté pour un excès de vitesse s'est finalement retrouvé en état d'arrestation pour alcool au volant, dimanche après-midi, à Saint-Joachim-de-Shefford. Le conducteur a été capté à une vitesse de 110 km/h dans une zone où la limite permise est de 80 km/h dans le 8e rang. La policière l'a donc intercepté. L'automobiliste qui roulait derrière celui en infraction s'est arrêté pour aviser l'agente qu'il soupçonnait le conducteur d'être en état d'ébriété. Et il avait vu juste. Le suspect de 56 ans a échoué l'alcootest, ce qui lui vaudra des accusations criminelles. Son permis de conduire, qui était impayé depuis plusieurs mois, a été suspendu pour 90 jours et sa voiture a été remisée à ses frais.

Des conducteurs de motocross indisciplinés

SAINT-ALPHONSE (KB) — Les patrouilleurs des sentiers de VTT situés en bordure de la route 139 à Saint-Alphonse ont eu maille à partir avec des usagers non désirés. Ils ont constaté la présence de deux personnes qui se promenaient dans les sentiers à bord de leur motocross, dimanche après-midi. Non seulement la présence d'un tel engin est proscrite à cet endroit, mais les sentiers sont fermés à ce temps-ci de l'année en raison du dégel. Les patrouilleurs ont réussi à interpeller un conducteur tandis que l'autre a pris la fuite. Le jeune homme de 25 ans a refusé de s'identifier. Une altercation s'en est suivie. Les policiers ont été appelés en renfort. Les patrouilleurs ont dû maîtriser l'individu jusqu'à leur arrivée. L'usager fautif a finalement fourni son identité. Plusieurs contraventions lui ont été délivrées pour son inconduite.

PLAN D'ACTION POUR COMBATTRE L'AGRILE DU FRÊNE

Le but : ralentir sa progression

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La présence de l'agrile du frêne a été confirmée dans un parc à Granby l'automne dernier. Et, comme les frênes représentent 20 % de la forêt publique, l'administration municipale n'a pas tardé à réagir. Les élus ont donné le feu vert à la mise en œuvre d'un plan d'action pour faire face à cet insecte extrêmement nuisible originaire d'Asie. Ils ont accepté d'y allouer un budget de 60 000 $ en 2014.

« On ne peut pas faire disparaître l'agrile du frêne. Ce qu'on vise, c'est ralentir sa progression », souligne le coordonnateur en environnement à la Ville, Serge Drolet. Celui-ci a rencontré *La Voix de l'Est*, hier, avec Danielle St-Jean, contremaître aux parcs et terrains de jeux, au parc Joseph-Charles Berthiaume, rue Brignon.

C'est dans ce petit espace vert, coincé entre les rues Saint-François et Maisonneuve, qu'une larve d'agrile du frêne a été identifiée — et confirmée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments — en octobre dernier. L'arbre ne présentait aucun symptôme. Sa présence a été détectée par une opération de dépistage par écorçage, explique Danielle St-Jean. « On a fait ça à titre préventif et on a bien fait. On se croise les doigts pour qu'il n'y en ait qu'ici », dit-elle.

Selon M^me^ St-Jean, comme la progression de l'insecte est bien réelle au Québec, du dépistage par écorçage est effectué depuis deux ans à Granby. L'an dernier, un inventaire des frênes a été réalisé. La Ville possède 1054 frênes publics inventoriés. Ceux-ci se situent dans les parcs publics, le long des boulevards et dans les terre-pleins. L'inventaire n'inclut toutefois pas les frênes privés et les frênes dans les espaces boisés publics, tels le Boisé Miner, le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin et le parc Terry-Fox.

Campagne d'information

« Si aucune action n'est prise, il est probable que nous perdrons tous nos frênes d'ici trois à quatre années. Heureusement, il est possible de ralentir l'infestation grâce à différentes méthodes si nous les appliquons rapidement », peut-on lire dans le plan d'action contre l'agrile du frêne adopté par les élus et dont les médias ont obtenu copie.

En réagissant sans tarder, Granby souhaite ainsi éviter de se retrouver dans la même situation que certaines villes qui doivent abattre des centaines de frênes, voire l'ensemble des arbres de cette espèce, comme à Gatineau.

Une des mesures importantes du plan d'action de la Ville de Granby sera de sensibiliser la population. Des informations sur l'agrile du frêne seront disponibles sur le site web de la Ville. Une rencontre d'information devrait aussi être organisée au début de l'été, souligne Serge Drolet. Cela a pour but d'aider les citoyens à identifier les frênes sur leur propriété et savoir quels gestes poser. Seul un insecticide, le TreeAzin, est actuellement homologué au Canada pour combattre l'insecte ravageur.

Dépistage

Pour leur part, les employés des travaux publics affectés aux parcs assureront un contrôle serré sur les frênes situés dans un rayon de 2,5 km du parc Joseph-Charles Berthiaume. L'arbre affecté, qui a été abattu l'automne dernier, faisait d'ailleurs partie d'un alignement de frênes en bordure de rue. « On va vérifier les autres », dit Danielle St-Jean.

Le dépistage par écorçage se poursuivra sur le territoire de la Ville. Autre méthode de détection, des pièges à kairomone seront installés. L'opération agrile du frêne s'étendra également aux Boisés Miner et au parc Terry-Fox. Certains arbres pourront être traités, mais pas tous, relève Danielle St-Jean. Éventuellement, de nouveaux arbres pourraient être plantés pour pallier la disparition annoncée de certains frênes.

Dans ce plan d'action, la Ville de Granby travaille de concert avec la Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska, l'écocentre, le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

La Haute-Yamaska est désormais incluse dans la zone réglementée à l'égard de l'agrile du frêne. Pour ralentir la propagation dans de nouvelles régions, il est interdit de déplacer du bois du chauffage de toutes les espèces, ainsi que les frênes, à l'extérieur de la zone réglementée.

Un bilan des actions posées à Granby durant l'été devrait être réalisé à l'automne. « Le conseil aura ensuite à décider ce qu'on fait l'an prochain », souligne le coordonnateur en environnement.

PHOTOS ALAIN DION

La présence de l'agrile du frêne a été détectée dans le parc Joseph-Charles Berthiaume, à Granby, expliquent Danielle St-Jean, contremaître au parc et terrain de jeux, et Serge Drolet, coordonnateur à l'environnement à la Ville.

« Si aucune action n'est prise, il est probable que nous perdrons tous nos frênes d'ici trois à quatre années », peut-on lire dans le plan d'action contre l'agrile du frêne adopté par les élus et dont les médias ont obtenu copie.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Nuageux. Averses débutant en mi-journée. Risque d'un orage en après-midi. Hauteur prévue de 15 mm.

Max. 18 Min. -7

DEMAIN

Ensoleillé.

Max. 0 Min. -11

Jade, 7 ans, École les jeunes explorateurs de Granby

SOMMAIRE

Arts et culture 6
Débats 8
Horoscope 12
Loterie 13
Jeux 18
Nécrologie 17
Petites annonces 16
Sports 19

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
COURRIEL	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Abonnement	**abonnement@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix de l'abonnement

Livré à domicile, du lundi au samedi, taxes comprises.

par camelot ..... **4,29 $**
par motorisé ..... **4,70 $**

Une économie de 34 % à 39 % sur le prix en kiosque.

L'ÉQUIPE
VAN DOORN
Agence immobilière • Courtiers immobiliers

Karine Gendron 450 521-2864 — Tony Van Doorn 450 531-6709 — Luce Lavertière 450 375-3259

• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession

Pour un résultat à votre image, APPELEZ-NOUS !

450 531-6709

Visitez notre site : www.equipevandoorn.com

COMMISSION CHARBONNEAU

Serge Daunais, directeur général de Pavage Maska, devant la commission Charbonneau, hier.

PHOTOS TIRÉES D'UNE IMAGE VIDÉO, LA PRESSE

La juge France Charbonneau.

« Si on ne fait plus de collusion, les petits vont tous mourir »

— Le DG de Pavage Maska à la commission Charbonneau

DAPHNÉ CAMERON
La Presse

La collusion dans l'industrie de l'asphalte existe toujours, et sans elle, les petits acteurs risquent de disparaître, a déclaré hier Serge Daunais, directeur général de Pavage Maska, devant la commission Charbonneau. Le témoin admet aussi s'être fait rembourser par son entreprise des dons aux partis politiques.

De 1999 à 2012, M. Daunais a fait des dons de 9640 $ au Parti libéral du Québec (PLQ), de 1460 $ au Parti québécois (PQ) et de 660 $ à l'Action démocratique du Québec (ADQ). Lorsqu'il contribuait au PLQ, c'était principalement à la caisse de « son député », Pierre Paradis. M. Daunais ne trace cependant aucun lien entre ses contributions politiques et les contrats qu'il a remportés au ministère des Transports (MTQ). Cependant, il contactait parfois Pierre Paradis, avocat de formation et vieille connaissance, pour lui demander des conseils juridiques. « Ça ne me dérange pas de lui donner un p'tit coup de fil », a-t-il déclaré.

Partage du territoire

À l'instar de l'ex-PDG du constructeur de routes Sintra la semaine dernière, M. Daunais a confirmé l'existence d'ententes de partage des territoires dans l'industrie du pavage. « On se respecte », a-t-il résumé. « Il ne faut pas trop piler sur le territoire des autres parce qu'ils sont plus pesants. »

Le partage du territoire permettrait d'engranger 1 % ou 2 % de profits additionnels, estime l'ancien conducteur de machinerie lourde.

Entre 1997 et 2002, Pavage Maska a remporté 174 contrats du MTQ, pour une valeur de 131 millions.

Pavage Maska est un acteur important dans le secteur Montérégie-Est, où est située la majorité de ses centrales d'enrobés bitumineux. Dans cette région, l'entreprise parvient à se classer tout juste derrière les deux géants de l'industrie : Construction DJL et Sintra.

« C'est la distance qui fait le prix du bitume. Si on ne fait plus de collusion, les petits vont tous mourir », a expliqué Serge Daunais.

La juge France Charbonneau lui a ensuite demandé s'il avait déjà réalisé des soumissions de complaisance. « Ben oui », a-t-il laissé tomber. Cette pratique aurait aujourd'hui cessé, assure-t-il. Le partage des territoires n'est cependant pas chose du passé.

Entre 1997 et 2001, M. Daunais discutait avec des compétiteurs environ deux ou trois fois par année pour déterminer qui remporterait tel ou tel contrat. Ils s'entendaient alors pour fixer les prix des soumissions.

Il confirme avoir déjà « collusionné » avec des dirigeants de Sintra, DJL, Construction Bernier et Baillargeon Ltée.

Daunais a expliqué la technique des « deux enveloppes », qui consiste à se présenter lors du dépôt de soumissions avec deux offres. Le premier prix a été fixé à la suite d'un processus de collusion. Le deuxième est plus compétitif.

« C'est exactement la même soumission, mais tu changes ta marge de profit. Quand tu ne connais pas les joueurs qui déposent, tu déposes la plus basse. »

Serge Daunais a travaillé chez Sintra jusqu'en 1984. Il est ensuite passé chez DJL, où il a oeuvré jusqu'en 2002, pour ensuite devenir directeur général de Maska.

Depuis 2012, Maska est détenue à 40 % par Sintra. Maska appartient à Claude Chagnon. Ce dernier possède aussi ABC-Rive-Nord et Entreprises Claude Chagnon.

> Lorsqu'il contribuait au PLQ, c'était principalement à la caisse de « son député », Pierre Paradis. M. Daunais ne trace cependant aucun lien entre ses contributions politiques et les contrats qu'il a remportés au MTQ.

Nouveau témoin

En fin de journée, la Commission a commencé à entendre le témoignage de Guy Desrosiers, comptable de formation et enquêteur de la Commission. Il est venu livrer les résultats d'une recension de 10 études portant sur le MTQ. Il poursuivra son témoignage ce matin.

Le corps du capitaine Martin aurait été retrouvé

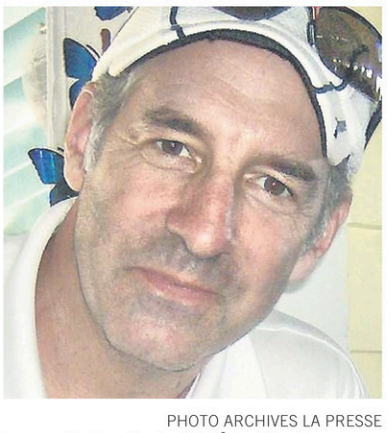

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le capitaine de la SQ, Éric Martin.

CAROLINE TOUZIN
La Presse

Le corps du capitaine de la Sûreté du Québec Éric Martin aurait été retrouvé.

Il s'agirait de celui qui a été repêché dans les eaux du lac Saint-Pierre près de Sorel, samedi, selon nos informations.

De son côté, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), chargé de l'enquête, n'a pas confirmé la nouvelle hier. « L'autopsie sera faite dans les prochaines heures pour confirmer l'identité du corps repêché », a dit un porte-parole du SPVM, Danny Richer.

Des idées suicidaires

Éric Martin avait des idées suicidaires, selon l'avis de recherche diffusé au moment de sa disparition.

L'ex-numéro deux de l'escouade Marteau a disparu le 30 décembre dernier. Un avis de recherche avait été lancé puisqu'il avait quitté son domicile de Pointe-aux-Trembles en soirée, ne portant qu'un pyjama et des pantoufles.

Éric Martin a été chef opérationnel de l'escouade Marteau jusqu'en 2011. Il était le pilier de l'escouade et était très respecté et aimé de ses collègues.

Lorsqu'il avait quitté Marteau pour aller diriger l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone (UMECOA), certaines sources avaient indiqué à *La Presse* qu'il avait plutôt été « tassé ». La SQ avait nié ces allégations et affirmé qu'il s'agissait d'une promotion.

En janvier 2013, Éric Martin avait pris un congé sans solde pour aller travailler comme directeur de la sécurité de la Banque Royale.

— Avec la collaboration de David Santerre

GESTION DES EAUX

Une digue dans les cartons de la Ville

DAVID RIENDEAU
david.riendeau@lavoixdelest.ca

PHOTO JANICK MAROIS

Bromont a présenté, hier soir, son plan directeur de gestion des eaux à une trentaine de résidants, lors d'une rencontre d'information.

BROMONT — Pour venir à bout des problèmes de ruissellement sur son territoire tels que connus lors des pluies des 21 et 22 juillet 2011 et pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable, la Ville de Bromont a élaboré un plan directeur de gestion des eaux. La création d'une digue et d'un bassin de rétention sur la rivière Yamaska constituerait la pièce maîtresse du plan dont les grandes lignes ont été dévoilées hier soir lors d'une séance d'information à l'hôtel de ville.

La municipalité étudie la possibilité de créer une digue sur la rivière, ce qui aurait pour effet de constituer un bassin de rétention sur les terres situées derrière le Carrefour champêtre. L'ouvrage aurait pour double effet de contrôler le débit de la rivière Yamaska et d'assurer une réserve d'eau à la population en cas de sécheresse. « Lac-Brome nous assure de gérer leur lac du mieux qu'ils le peuvent. Je peux vous dire qu'on a eu des discussions extrêmement musclées, a affirmé le directeur général de Bromont, Jacques Désormeaux. La Yamaska a besoin de bassins de rétention tout le long de son parcours. »

L'idée est encore au stade embryonnaire, a-t-il reconnu. Tout de même, une rencontre avec des fonctionnaires du ministère de l'Environnement est prévue le 6 mai.

La construction d'un tel ouvrage coûterait entre 8 à 10 millions $, a évalué M. Désormeaux, qui s'est empressé de rassurer les résidants qu'ils ne seraient pas les seuls à défrayer la note.

Par ailleurs, le directeur des services techniques Steve Médou a expliqué à la trentaine de résidants présents ce qui serait accompli au chapitre des infrastructures et de la réglementation. Le plan directeur, élaboré avec la collaboration des firmes Roche et JFSA, a découpé le territoire de Bromont en cinq secteurs distincts pour mieux cibler leurs interventions.

Avant tout, la Ville souhaite éviter un nouveau scénario comme celui de 2011. « Statistiquement, des pluies comme celles du 21 juillet tombent une fois tous les cent ans, mais il est impossible de prédire quand sera la prochaine fois », a expliqué M. Médou.

Dans le secteur du Parcours du ruisseau Latulipe, le plan propose le remplacement de certains ponceaux ainsi que la création d'un bassin de rétention en amont du secteur d'Iberville pour stocker les surplus de précipitations.

Près du lac Bromont, il est suggéré de rehausser de trois pieds l'intersection Horizon et Chevreuil. À noter que les travaux sont déjà en cours.

Dans le secteur de la rue Saguenay, le plan recommande le changement de conduites d'égout pluvial, l'installation d'un ponceau et l'ajout de puisards.

Le même diagnostic est prononcé pour le Parcours du Vieux-Village, en plus de créer une zone de rétention additionnelle, possiblement les lacs des golfs à proximité.

La Ville a déjà effectué des travaux d'infrastructures et de drainage ces derniers mois pour 1,5 million $. Elle prévoit dépenser environ 500 000 $ pour compléter la construction de certains ponceaux prochainement.

Au chapitre de la réglementation, la Ville souhaiterait limiter le plus possible l'impact des nouveaux quartiers résidentiels sur les eaux de ruissellement en imposant certains standards selon le secteur. Un manuel a été rédigé à cet effet à l'endroit des promoteurs immobiliers.

Le plan directeur sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil pour adoption.

« Comme une grande fête »

Simon Petit et Vanessa Borduas ont assisté à la finale de *La Voix*

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Simon Petit et Vanessa Borduas n'ont pas regardé la finale de *La Voix*, dimanche soir; ils l'ont vécue. Ils étaient là, sur place, lorsque Yoan Garneau, le protégé d'Isabelle Boulay, a été sacré grand gagnant de cette deuxième édition. Et ils ont vécu de fort bons moments sur le plateau avec la quarantaine d'autres concurrents et le Granbyen Alex Nevsky, avec qui ils ont performé.

« Depuis le mois de décembre qu'on n'avait pas été sur le plateau (**NDLR**: les premières rondes étant préenregistrées), alors c'était vraiment spécial de s'y retrouver quelques mois plus tard pour la grande finale, avec Alex Nevsky, un gars de chez nous en plus », a dit hier Simon Petit en entrevue à *La Voix de l'Est*.

« C'était comme une grande fête qui bouclait bien l'aventure, a exprimé pour sa part Vanessa Borduas. Il n'y avait aucun stress de performance, et pendant les deux jours qu'ont duré les répétitions, on a eu le temps de parler avec tout le monde, même ceux qu'on n'avait pas eu le temps de connaître pendant l'aventure. »

Bien qu'ils comprennent pourquoi Yoan a été sacré grand gagnant de cette deuxième édition de *La Voix* — « à cause de son timbre de voix unique et son style country, très populaire, qui l'a avantagé » —, nos deux candidats de la région n'auraient pas voté pour lui. « On s'attache à ceux qui font partie de notre équipe parce qu'on les côtoie plus et qu'on apprend à les connaître », disent-ils d'une seule voix.

La Granbyenne aurait donc choisi Renée Wilkin, « pour sa voix très polyvalente, plus polyvalente que celle de Yoan », et le Marievillois aurait opté pour Rémi Chassé.

Leur coup de cœur respectif va toutefois à deux candidats qui n'ont pas fait la grande finale, à savoir Valérie Daure pour Vanessa et Gabrielle Shunk pour Simon.

Leur moment clé est passablement différent également, à savoir la grande finale pour elle et son audition à l'aveugle, alors que les quatre coaches se sont retournés, pour lui. « Je regarde encore la vidéo quand je me sens un peu moche; ça fait un petit velours », mentionne même l'ex-membre d'Exode.

Tous deux sont néanmoins d'accord sur un point: l'expérience *La Voix* leur a donné une vitrine incroyable. « Même si j'ai vite quitté l'émission, je me fais souvent reconnaître dans la rue et approcher pour des shows, indique l'ex-protégé de Louis-Jean Cormier. Je vois déjà la différence; mon *booking* de shows a augmenté de 50 %. »

« La visibilité auprès du public que ça nous a donnée, c'est incroyable, même si, comparé à *Star Académie*, il y a tellement de candidats que les gens nous oublient vite, fait valoir pour sa part celle qui était de l'équipe de Marc Dupré. Mais dans le milieu artistique, ça nous a permis de faire de belles rencontres; j'ai maintenant une agente et plusieurs shows de bookés. »

Mentionnons que Vanessa Borduas sera notamment en spectacle dans le foyer du Palace de Granby le 22 mai prochain et qu'elle prépare un mini-album pour l'automne.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Simon Petit et Vanessa Borduas ont vécu de fort bons moments sur le plateau avec la quarantaine d'autres concurrents et le Granbyen Alex Nevsky, avec qui ils ont performé.

Moins bon que la première version, selon Sylvie Pellerin

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — La candidate 2013 de *La Voix* Sylvie Pellerin, de Saint-Étienne-de-Bolton, n'a pas manqué de suivre la seconde édition de l'émission cet hiver. À distance, sur le Net puisqu'elle n'a pas, par choix, de télévision depuis une dizaine d'années, mais n'empêche. Et ce qu'elle a retenu, c'est qu'il y a « énormément de talent au Québec ».

Du grand gagnant, Yoan, elle a aimé « sa voix unique », comme bien des gens, mais elle est curieuse de voir jusqu'à quel point l'étendue de sa voix peut arriver. « Parce que pour moi, c'est ça, La Voix: c'est une voix qui peut interpréter plus qu'un style de musique », explique celle qui avait elle-même été éliminée en duel l'an dernier.

« Mais il n'a que 18 ans, il faut lui laisser une chance », ajoute-t-elle aussitôt.

Pour ces raisons, son coup de cœur de l'édition 2014 est plutôt allé à Valérie Lahaie. « Pour la musique, le piano, l'interprétation et sa voix plus mature, dit la professeure de chant. J'espère qu'elle va aller loin. »

Si elle a apprécié que tous les candidats soient invités à participer à la grande finale, — « ce à quoi nous, on n'a pas eu droit et que beaucoup ont déploré », souligne-t-elle —, Sylvie Pellerin a moins aimé cette deuxième édition de *La Voix* pour le choix des chansons. « Elles étaient trop souvent criardes et ne permettaient pas de voir le talent vocal des candidats… Plus d'une fois je n'ai pas été capable d'écouter les chansons jusqu'au bout tellement elles me tapaient sur les nerfs », dit-elle.

Une chose qu'elle ne comprend pas, c'est pourquoi certains candidats ont décidé de se présenter une seconde fois — après leur élimination l'an dernier. « Il faudra leur demander, mais je ne saisis pas pourquoi ce désir de percer à tout prix dans un domaine où il y a très peu d'élus, indique-t-elle. Parce que pour faire ça (*La Voix*), il faut mettre en veilleuse plein de choses… Heureusement, pour moi, mis à part quelques pertes de revenus, je n'en ai pas souffert tant que ça. »

Sylvie Pellerin sera en concert avec ses élèves du Chœur enchanté à l'église Sainte-Rose-de-Lima de Cowansville le dimanche 27 avril à 14 h 30.

SE TERMINE DEMAIN

NISSAN

Innover pour exalter

L'ÉVÉNEMENT

DÉMARREZ ET PARTEZ DE NISSAN

BLITZ RABAIS PRINTANIER

DU **10** AU **16 AVRIL** SEULEMENT

OBTENEZ 1000 $† DE RABAIS ADDITIONNEL

APPLICABLE SUR NOS OFFRES DÉJÀ EN VIGUEUR, À L'ACHAT ET À LA LOCATION.

Versa Note 1.6 SL avec ensemble technologie illustrée[Δ]

Sentra 1.8 SR illustrée[Δ]

Juke SL à TI avec barres transversales pour galerie de toit illustré[Δ]

2014 alg PRIX VALEURS RÉSIDUELLES — CATÉGORIE VÉHICULES SOUS-COMPACTS ^

auto 123.com — VOITURE SOUS-COMPACTE DE L'ANNÉE 2014

NISSAN VERSA NOTE 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

~~81 $~~ **59 $‡** APRÈS RABAIS DU MANUFACTURIER

0 % SUR **39** MOIS **0 $** EN COMPTANT INITIAL

RABAIS DE 1000 $† DÉJÀ APPLIQUÉ

NISSAN SENTRA 2014

BIMENSUALITÉ À LA LOCATION À PARTIR DE

~~91 $~~ **69 $‡** APRÈS RABAIS DU MANUFACTURIER

0 % SUR **39** MOIS **0 $** EN COMPTANT INITIAL

RABAIS DE 1000 $† DÉJÀ APPLIQUÉ

NISSAN JUKE 2014

PRIX À L'ACHAT AU COMPTANT À PARTIR DE

~~19 998 $~~

18 998 $*

RABAIS DE 1000 $† DÉJÀ APPLIQUÉ

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS MAINTENANT OU CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Les offres sont disponibles uniquement chez les concessionnaires Nissan participants. Les offres sont soumises à l'approbation du crédit par Nissan Finance pour une durée limitée, sont exclusives et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport et de prélivraison, la taxe sur le climatiseur (si applicable), les droits spécifiques sur les pneus neufs, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus. Permis de conduire, immatriculation, assurances et taxes en sus et exigées à la signature du contrat. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez votre concessionnaire participant pour tous les détails. † Le rabais additionnel de 1 000 $ (incluant 750 $ en rabais du manufacturier et 250 $ en contribution concessionnaire) est basé sur des dollars d'exploitation additionnables et sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Rabais applicable à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs suivants : Versa Note 2014, Berline Versa 2014, Sentra 2014, Berline Altima 2014, Juke 2013/2014, Pathfinder 2014 ou Frontier 2014. Offre pour clients admissibles seulement est d'une durée limitée, est sujette à l'approbation de crédit et est exclusive. L'offre concerne uniquement les véhicules en stock chez les concessionnaires Nissan participants. Cette offre n'est pas admissible à la protection de programme. Certaines conditions s'appliquent. Les offres sont en vigueur du 10 au 16 avril 2014 inclusivement. ‡ Les offres de location bimensuelle sont applicables à la location d'un des modèles 2014 neufs suivants : Versa Note 1.6 S (B5RG54 AA00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S (C4LG54 AA00) avec boîte manuelle. Taux de financement à la location de 0 % pour un terme de 39 mois, équivalant à 78 bimensualités. Bimensualités de 59 $ / 69 $ avec 0 $ en comptant initial. Première bimensualité requise à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Un rabais du manufacturier de 2 150 $ / 1 870 $ est inclut dans le prix à la location et est uniquement disponible sur les modèles Versa Note 1.6 S 2014 (B5RG54 AA00) avec boîte manuelle / Sentra 1.8 S 2014 (C4LG54 AA00) avec boîte manuelle. Ce rabais inclut le rabais additionnel de 1 000 $. Certaines conditions s'appliquent. * Le prix à l'achat au comptant à partir de 18 998 $ (incluant le rabais additionnel de 1 000 $, 1 750 $ en rabais du manufacturier et 60 $ en contribution concessionnaire) pour un Juke SV à traction avant 2014 neuf (N5RT54 AA10), boîte manuelle (incluant l'offre de rabais de 1 000 $ supplémentaire). Le rabais à l'achat au comptant sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Certaines conditions s'appliquent. Δ Les offres de location bimensuelle sont applicables à la location des modèles illustrés neufs suivants : Versa Note 1.6 SL 2014 (B5TG14 NA00) avec ensemble technologie et boîte Xtronic CVT[MD] / Sentra 1.8 SR 2014 (C4SG14 RP00) avec ensemble privilège et boîte CVT. Taux de financement à la location de 1,99 % / 0 % pour un terme de 39 mois, équivalant à 78 bimensualités. Bimensualités de 115 $ / 141 $ avec 0 $ en comptant initial. Ces bimensualités incluent le rabais additionnel de 1 000 $. Première bimensualité requise à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Le prix à l'achat au comptant de 28 998 $ (incluant incluant le rabais additionnel de 1 000 $ et 1 500 $ en rabais du manufacturier) pour un Juke SL à traction intégrale 2014 neuf (N5XT14 LN10) avec boîte CVT et barres transversales pour galerie de toit tel qu'illustré. Certaines conditions s'appliquent. ^ En fonction du prix de la meilleure valeur résiduelle au Canada en 2014 dans la catégorie des véhicules sous-compactes. ALG fait autorité dans le secteur d'activité en matière de valeurs résiduelles et de dépréciation, www.alg.com. ©1998-2014 Nissan Canada Inc. et Nissan Finance une division de Nissan Canada Inc. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Casse-tête montréalais pour Philippe Couillard

GILBERT LAVOIE
COMMENTAIRE
debats@lavoixdelest.ca

Finalement, Philippe Couillard s'est rendu un fier service en préférant Saint-Félicien à Outremont. Les élus ministrables de la métropole sont tellement nombreux qu'il aura de la difficulté à satisfaire tout le monde en formant son prochain cabinet. Il a donc libéré un poste précieux à Montréal en se faisant élire dans Roberval.

La formation du cabinet impose toujours des choix déchirants aux premiers ministres. M. Couillard doit offrir du renouveau avec ses recrues, tout en puisant dans l'expérience des anciens de l'équipe Charest; il doit consolider ses liens avec le PLQ en nommant des libéraux appréciés de la base militante; il doit rechercher un bon équilibre hommes-femmes ainsi qu'entre les différentes régions du Québec et entre les groupes linguistiques.

Mais c'est à Montréal et sa banlieue que le défi sera le plus grand. Si on tient pour acquis que ses vedettes économiques Martin Coiteux, Jacques Daoust et Carlos Leitao feront leur entrée au cabinet, c'est déjà trois places d'occupées et une quatrième avec Gaétan Barrette. Peut-être même cinq, avec David Heurtel que M. Couillard a fait élire dans Viau en décembre, et une sixième avec Jean-Marc Fournier. Tous des gars…

Quel sort M. Couillard va-t-il réserver aux Kathleen Weil, Lise Thériault, Christine St-Pierre, Marguerite Blais, Nicole Ménard? Aura-t-il de la place pour Pierre Arcand, lié au monde des affaires? Et pour Geoffroy Kelly qui représente la communauté anglophone? La réponse à ces questions tient en partie au nombre de ministres que le chef libéral va nommer. En période d'austérité, il ne peut dépasser de beaucoup le chiffre de 23 du cabinet sortant de Pauline Marois. La seule énumération des élus ministrables de la région de Montréal occuperait déjà plus de la moitié des places disponibles. Or il y a d'autres incontournables dans la formation de ce cabinet, dont Pierre Moreau pour son expérience, et aussi parce qu'il a été candidat à la direction du parti. Pierre Paradis est probablement aussi un incontournable à cause de ses racines libérales, de sa longue expérience ministérielle, et aussi parce que sa nomination montrerait une rupture avec Jean Charest qui l'a toujours écarté.

Et Sam Hamad?

Le cas de la région de Québec sera plus facile à régler parce que les incontournables, dont Yves Bolduc et peut-être François Blais, sont moins nombreux. Le grand point d'interrogation concerne Sam Hamad. Le fait qu'il ait déjà œuvré au sein de la firme Roche, actuellement sous enquête par l'UPAC, fera-t-il hésiter M. Couillard? Dans les cercles libéraux, on pense que le nouveau premier ministre, lui-même fortement éprouvé par les allégations à son endroit concernant Arthur Porter, ne voudra pas céder à des rumeurs similaires pour son député de Louis-Hébert. Sam Hamad a été l'un de ses premiers supporters pendant la course à la direction du PLQ. L'exclure du cabinet sur la foi de simples allégations équivaudrait à une condamnation publique.

Ailleurs au Québec, les décisions de M. Couillard sont plus évidentes, comme dans le cas de Jean D'Amours à Rivière du Loup par exemple. Mais c'est peut-être du nord du Québec que nous viendra la plus grande surprise en la personne de Jean Boucher, qui a battu Luc Ferland dans Ungava. Sa feuille de route est assez impressionnante: baccalauréat en biologie médicale et en droit, licence du Barreau en 1996, il est impliqué depuis dans les milieux autochtones à Dolbeau-Mistassini et ensuite à Kuujjuaq où il demeure encore.

Tout cela dit, il reste bien peu de places pour les femmes dans cette énumération des ministrables…

Une opinion?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à debats@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

LA VOIX DES LECTEURS

Le précieux rôle des aidants

Nous devrions tous être concernés par la situation des aidants. L'ancienne première dame Rosalynn Carter a affirmé: vous êtes un aidant si vous prenez soin d'un proche (aîné, conjoint, membre de votre famille, ami, voisin) en perte d'autonomie liée au vieillissement ou à une maladie physique, cognitive ou mentale.

Ceux qui ont été aidants:

Les personnes qui ont été aidantes peuvent témoigner de la richesse de l'expérience et des défis qu'elles ont rencontrés à prendre soin d'un proche en perte d'autonomie. Pendant un moment dans leur vie, elles ont effectué un nombre incalculable de tâches et de soins pour quelqu'un qui leur était cher. Elles y ont parfois laissé quelques plumes, vécu de grands apprentissages, et en sont surtout ressorties grandies, en plus d'offrir une qualité de vie à la personne dont elles prenaient soin.

Ceux qui sont actuellement aidants:

Les proches aidants pourraient aussi être qualifiés d'aidants surnaturels!

Ils sont environ 8 millions, soit 28 % des Canadiens, à offrir de l'aide à un membre de leur famille ou à un ami pour un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement. Dans 54 % des cas, ce sont des femmes et 39 % s'occupent de leurs parents.

Les tâches des proches aidants sont multiples, et quotidiennes: aider à la prise des médicaments, accompagner aux rendez-vous médicaux, cuisiner les repas, aider à manger, réaliser les corvées domestiques, faire les courses, aider l'autre à se vêtir, à se laver, gérer les finances, etc. Selon les situations, l'aide apportée varie de quelques heures par semaine à plusieurs heures par jour, et ce, gratuitement.

En effet, en 2012, seulement un proche aidant sur cinq a reçu une forme quelconque d'aide financière. Cette précarité financière est multipliée par la difficulté de concilier le travail avec une situation familiale exigeant une flexibilité d'horaire.

Les proches aidants développent des capacités immenses à jongler avec leurs différents rôles, à composer avec leurs responsabilités, avec des agendas chargés, mais vivent aussi de grandes inquiétudes et de l'angoisse qui peuvent parfois miner leur santé physique et mentale. Une de leurs plus grandes difficultés est celle de ne pas avoir de répit, de temps pour soi et de temps pour se faire plaisir.

Ceux qui seront aidants:

Avec le vieillissement de la population et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, on peut être certain que le nombre de proches aidants au Québec augmentera.

Ceux qui auront besoin d'aidants:

Aujourd'hui, on estime qu'une personne sur deux âgée de 75 ans et plus a recours à un aidant. Saviez-vous que l'on prévoit que le quart de la population sera composé d'aînés en 2036?

Vous prenez soin d'un proche? Nous prenons soin de vous!

Le Regroupement Soutien aux Aidants de Brome-Missisquoi œuvre dans la région pour soutenir les proches aidants dans leur rôle. Deux intervenantes y sont disponibles pour vous recevoir, vous écouter, vous outiller à travers des rencontres individuelles ou de groupe. Des services de répit uniques au Québec sont également offerts à la Maison Gilles-Carle.

Si vous prenez soin d'un proche, ou que vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de nos services, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous sommes là pour vous accompagner.

Delphine Bachand-Morin
intervenante psychosociale
au Regroupement Soutien aux
Aidants de Brome-Missisquoi

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.ca

La mafia s'étend à Québec, dit Labeaume

Ses allégations nuisent à l'image de la capitale, dit l'avocat des acheteurs du Concorde

LE SOLEIL — « C'est dommage parce que la ville avait une bonne réputation. » L'avocat derrière le groupe d'acheteurs du Concorde juge que Régis Labeaume nuit à l'image de Québec en affirmant que la mafia y gagne du terrain.

Au cœur d'une étonnante guerre de mots qui ne cesse de prendre de l'ampleur depuis une semaine, Me Stéphane Harvey n'en revenait tout simplement pas hier des déclarations du maire de Québec.

En matinée lorsque questionné une fois de plus hier sur la saga du Concorde, Régis Labeaume en a ajouté une couche en affirmant que les investisseurs de la mafia s'intéressent non seulement au Concorde, mais à d'autres secteurs dans la capitale.

« J'ai encore plus la conviction aujourd'hui que vendredi que la mafia essaie d'investir encore plus à Québec avec des prête-noms », a déclaré le maire. « C'est clair, clair, clair. Je veux que la population le sache. » Il assure avoir des informations de sources sûres, sans vouloir dévoiler ses informateurs, ni dire quels sont les autres dossiers qui ont impliqué la mafia.

« Ne doutez jamais de mes sources. Je ne vous donnerai pas d'exemples. Quand j'ai des exemples, je vais les donner à la police. Ce que je sais, je le donne à la police », a poursuivi M. Labeaume.

Ces propos « étonnants » font mal à l'image de Québec, croit Me Harvey qui assure ne jamais avoir entendu parler de mafia dans la capitale. Il a martelé hier que le groupe anonyme qui veut acheter Le Concorde à Eddy Savoie pour le transformer en condo-hôtel n'est pas lié au crime organisé. Il a d'ailleurs été jusqu'à offrir, samedi, 50 000 $ à quiconque pouvait prouver que Tony Magi gravitait autour du groupe, comme l'a avancé M. Labeaume la semaine dernière. Personne ne s'est manifesté.

PHOTO LE SOLEIL

Le maire de Québec, Régis Labeaume.

Que M. Labeaume laisse maintenant entendre que la mafia tente d'infiltrer Québec pourrait effaroucher des investisseurs. « Là, le téléphone se met à sonner parce que ça inquiète mes gens », a dit Me Harvey selon qui la capitale donnait jusqu'ici l'impression d'avoir été « préservée » de la mafia.

Or, selon M. Labeaume, son bureau a transmis de l'information à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) dans le cas de quelques dossiers au cours des dernières années. Le service de police a aussi été tenu au courant, a indiqué Paul-Christian Nolin, l'attaché de presse du maire.

Non à une rencontre

Régis Labeaume a aussi dit hier n'avoir aucune intention de se prêter à une « discussion franche » comme le souhaite le groupe représenté par Me Harvey. « Non, moi, je ne les rencontre pas. Il y a un gars [Charles Marceau] qui est très bien payé pour faire ce qu'il fait. Que les promoteurs rencontrent M. Marceau », a dit le maire.

Pas question, réplique Me Stéphane Harvey. Il persiste et signe : son groupe ne rencontrera « pas de fonctionnaires », dit-il. Ce sera le maire ou rien, tranche-t-il.

Et pour l'instant, le « focus », dit-il, est mis sur la volonté de conclure la transaction. Ses investisseurs « décideront » par la suite ce qu'ils feront.

Ce plus récent épisode de la saga du Concorde risque de mener plus que jamais vers un dialogue de sourds.

Régis Labeaume a en effet annoncé hier qu'il avait dit tout ce qu'il avait à dire.

« Le dossier est clos. Je n'ai plus rien à dire là-dessus. On a protégé la vocation hôtelière », a dit le maire à propos du règlement sur le zonage adopté en catastrophe au conseil municipal de mardi dernier. « C'est là, c'est fait. Pour le reste, moi, c'est clos. »

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

La nouvelle DG est nommée

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON — La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a une nouvelle directrice générale. Le conseil a entériné l'embauche de Francine Rivest hier soir en assemblée ordinaire.

Si le processus de sélection a pris plus de temps que prévu, c'est notamment en raison du nombre élevé de candidatures reçues. Ce dont le maire Paul Sarrazin se réjouit. « On a eu 25 candidatures. De ce nombre, six ont été retenues en entrevue. Et Mme Rivest a fait consensus parmi le comité de sélection, dit-il. C'est elle qui répondait le mieux au profil recherché pour une municipalité de notre taille. »

L'expérience, les compétences et les aptitudes de Francine Rivest en gestion des ressources humaines ont notamment joué en sa faveur, ajoute M. Sarrazin.

Comptable générale accréditée (CGA) de formation, la quinquagénaire a été directrice générale des municipalités de Franklin, de Léry, puis de Saint-Barthélémy dans la région de Lanaudière. Avant d'occuper ces postes, Mme Rivest a œuvré à la Banque Nationale et au sein de l'équipe du Vérificateur général du Québec.

La première fonctionnaire municipale — qui agira aussi à titre de secrétaire-trésorière — entre en fonction ce matin. Elle aura un pied-à-terre dans la région.

Depuis janvier dernier, c'est l'ancien directeur général de Lac-Brome, Jean Bourret, qui assurait l'intérim à la direction générale de Sainte-Cécile-de-Milton. Ce dernier semble s'en être tenu à ces responsabilités. Le maire n'a pas voulu révéler les détails du processus d'embauche, se contentant de saluer l'aide apportée par M. Bourret au cours des derniers mois.

Par ailleurs, l'évaluation des candidatures a également permis à la municipalité de dénicher sa nouvelle directrice de l'urbanisme et des travaux publics. Geneviève Bessette occupera ce poste à compter de mardi prochain.

» EN BREF

Brome-Missisquoi : formations sur le recyclage et le compostage

(VDE) — La MRC Brome-Missisquoi offrira gratuitement trois formations sur le recyclage et le compostage. Offertes depuis dix ans, les formations répondront aux questions des résidants concernant les thèmes suivants : quoi mettre dans son bac bleu, quoi apporter aux écocentres et comment composter sans effort. Trois dates sont à l'agenda, le mardi 29 avril au centre communautaire de Lac-Brome, le mercredi 7 mai à la MRC Brome-Missisquoi et le mercredi 14 mai à l'hôtel de ville de Farnham. Les citoyens peuvent réserver leur place au recyc@mrcbm.qc.ca ou au 450-266-4900, poste 221.

» À PROPOS

Une erreur s'est glissée dans le tableau accompagnant l'article intitulé « Lamontagne vainqueur 19 fois sur 22 », publié dans notre édition d'hier.

Il aurait fallu y lire André Lamontagne (CAQ) plutôt qu'André Blanchet (CAQ).

Nos excuses.

3473978

ASPHALTE BROSSEAU

Laissez-nous vous faire la cour!

GARANTIE PROLONGÉE GRATUITE

SUR MENTION DE CETTE PUBLICITÉ

POUR UNE ESTIMATION : 450 372-9326

3478031

PIERRE PELLERIN
CONFÉRENCIER

Séminaire

«Comment réussir et avoir du succès en affaires?»

**Pierre Pellerin, fondateur de Bleu Lavande,
créateur d'entreprises à succès**

Vous souhaitez faire du changement dans votre vie, de nouveaux projets, démarrer votre entreprise, vous êtes déjà un entrepreneur aguerri et vous voulez avoir un grand succès?

«Participez au séminaire avec Pierre Pellerin»...

Conférence

«Comment demeurer motivé, passionné et optimiste, malgré un échec.»

Reconnus par tous, **Pierre Pellerin** et son épouse **Christine Deschesnes, fondateurs de Bleu Lavande**, ont mérité le grand prix pour l'entreprise de l'année aux Mercuriades du Québec 2009

Séminaire : mercredi 23 avril de 8 h 30 à 16 h 30, dîner inclus, 195 $, taxes incluses. Inscrivez-vous au : http://pierrepellerin.com

Conférence en soirée : mercredi 23 avril de 19 h à 21 h, 30 $, taxes incluses. Inscrivez-vous au http://pierrepellerin.com

Lieu : Hôtel Castel à Granby, salle Boivin

Pour plus d'information :

info@pierrepellerin.com

Tél. : 819 820-4060

NOUVEAU!

RABAIS PRINTANIER : JUSQU'À 1 500 $ AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[1]

CHEVROLET PLEIN GAZ

MAXIMISEZ VOS ÉCONOMIES DE CARBURANT : DES VÉHICULES PLUS ÉCONERGÉTIQUES QUE JAMAIS + UNE CARTE D'ESSENCE

40¢/L

RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[2]
SUR TOUS LES MODÈLES

SONIC LS BERLINE

64 $[3] AUX 2 SEMAINES À **0 %**

LOCATION 48 MOIS
675 $ DE COMPTANT

PRIX D'ACHAT
14 045 $[3]

- « MEILLEUR ACHAT » DE *CONSUMERS DIGEST*
- MOTEUR TURBO DE 1,4 L EN OPTION
- BLUETOOTH[MD] DE SÉRIE

40¢/L
RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[2]

$
LES CLIENTS ADMISSIBLES REÇOIVENT JUSQU'À 1 500 $ DE RABAIS PRINTANIER[1]

MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND LE TRANSPORT.

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND LE TRANSPORT.

TRAX LS

99 $[3] AUX 2 SEMAINES À **0,9 %**

LOCATION 60 MOIS
1 695 $ DE COMPTANT

PRIX D'ACHAT
20 245 $[3]

- RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE DE 5,7 L/100 KM (ROUTE) – MEILLEUR QUE LE HYUNDAI TUCSON[4]
- MOTEUR TURBO ECOTEC[MD] DE 1,4 L DE SÉRIE
- BLUETOOTH[MD] DE SÉRIE

40¢/L
RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[2]

$
LES CLIENTS ADMISSIBLES REÇOIVENT JUSQU'À 1 500 $ DE RABAIS PRINTANIER[1]

EQUINOX LS

139 $[3] AUX 2 SEMAINES À **0 %**

LOCATION 48 MOIS
1 999 $ DE COMPTANT

PRIX D'ACHAT
27 695 $[3]

- RENDEMENT ÉCONERGÉTIQUE DE 6,1 L/100 KM (ROUTE)[4]
- MEILLEUR DÉGAGEMENT AUX JAMBES DE SA CATÉGORIE AVEC BANQUETTE ARRIÈRE MULTI-FLEX[5]

40¢/L
RÉDUCTION AVEC CARTE D'ESSENCE[2]

$
LES CLIENTS ADMISSIBLES REÇOIVENT JUSQU'À 1 500 $ DE RABAIS PRINTANIER[1]

INFORMEZ-VOUS SUR LE GROUPE ÉDITION SPÉCIALE AVEC SIÈGES EN CUIR SANS FRAIS[6]

MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

INCLUS AVEC TOUS LES MODÈLES 2014

PROTECTION CHEVROLET
+ VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS[7]

MAINTENANT JUSQU'AU 30 AVRIL

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS*** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER**CHEVROLET**.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : Sonic (1JU69/1SA), Trax (1JU76/1SA) et Equinox (1LF26/1LS). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 $ pour Sonic, et 1 600 $ pour Trax et Equinox) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes en sus. 1. Offre en vigueur du 1er avril 2014 au 30 avril 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais d'un montant de 1 500 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $ ou 1 500 $ comprend un rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 $ ou 1 500 $ comprend un rabais de 750 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul

FAILLE INFORMATIQUE HEARTBLEED

900 numéros d'assurance sociale volés

STÉPHANIE MARIN
La Presse Canadienne

OTTAWA — L'Agence du revenu du Canada (ARC) a admis hier que la faille informatique Heartbleed, qui a mis à mal son système en ligne, a permis le vol des numéros d'assurance sociale (NAS) d'environ 900 personnes.

Un bilan qui pourrait s'alourdir, selon le commissaire de l'Agence, Andrew Treusch.

Celui-ci a indiqué, dans un communiqué transmis hier, que l'ARC procède « à l'analyse d'autres fragments de données, dont certaines pourraient se rapporter à des entreprises, qui ont également été soutirées du système ».

Il n'a pas été possible d'en savoir plus, une porte-parole de l'ARC ayant indiqué en après-midi ne détenir aucune autre information que celles contenues dans le communiqué.

Impossible ainsi de savoir si des contribuables québécois font partie de ceux dont des informations personnelles ont été volées.

Les sites web de l'ARC ont été affectés par la faille informatique Heartbleed la semaine dernière. L'Agence a suspendu dès mardi l'accès en ligne des contribuables à des fins de sécurité. D'autres ministères fédéraux l'ont ensuite imitée.

Se servant de cette faille, des pirates informatiques peuvent soutirer des renseignements personnels confiés par des utilisateurs à des sites Internet, comme des mots de passe, des numéros de comptes bancaires et d'autres informations confidentielles. Un numéro d'assurance sociale volé peut ainsi servir à ouvrir un compte bancaire, obtenir une carte de crédit et des services gouvernementaux.

Mesures de protection

Pour minimiser les dommages, l'ARC annonce qu'elle vient de mettre en place des mesures visant à protéger les particuliers touchés par l'infraction. Elle communiquera avec chacun d'eux par courrier recommandé afin de les en informer. Aucun courriel ne sera envoyé afin que l'information soit protégée et qu'aucune tentative de hameçonnage ne soit faite.

Le commissaire de l'ARC s'est voulu rassurant dans les circonstances.

« L'Agence a pu maîtriser l'intrusion avant de remettre ses systèmes en ligne hier (dimanche). De plus, l'analyse des renseignements menée à ce jour indique qu'aucune autre intrusion n'a eu lieu avant et après cette infraction », a écrit le commissaire Andrew Treusch dans le communiqué.

L'infraction sur les données n'a duré que six heures. Aucune information n'aurait été volée après cette période, mais l'Agence du revenu, qui fait toujours enquête, ne peut dire si un plus grand nombre de personnes ont été touchées.

L'ARC fournira également aux personnes touchées l'accès à des services de protection du crédit, sans frais.

De plus, elle mettra en place des protections supplémentaires dans leurs comptes fiscaux afin d'empêcher toute activité non autorisée par les contribuables visés.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fait enquête. Le Commissaire à la vie privée du Canada a aussi été avisé par l'ARC.

En raison de la faille Heartbleed, l'ARC avait suspendu ses services en lignes mardi dernier. Elle venait de les rendre disponibles à nouveaux aux contribuables dimanche.

L'Agence a aussi indiqué que les contribuables pouvaient transmettre leurs déclarations d'impôt jusqu'au 5 mai — plutôt que le 30 avril —, et cela, sans pénalité.

Revenu Québec n'ayant pas été affectée par Heartbleed, les citoyens peuvent envoyer leurs déclarations en ligne sans problème. Il n'y a donc pas de délai supplémentaire accordé pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs obligations fiscales.

Le NPD veut des explications

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) demande aux conservateurs de fournir des explications aux citoyens.

« Cela fait maintenant une semaine que la nouvelle a fait surface et le gouvernement n'a toujours pas dit aux Canadiens quelles données avaient été consultées par les pirates informatiques, quel était le plan du gouvernement pour protéger les citoyens qui ont fait leur déclaration de revenus en ligne et quelles mesures seraient prises pour que cela ne se reproduise jamais », a déclaré par communiqué le porte-parole du NPD en matière de revenu national, Murray Rankin.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La faille informatique Heartbleed a mis à mal le système en ligne de l'Agence du revenu du Canada.

SUR LES DÉPENSES ADMISES

Patrimoine canadien était souple

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

La limite de dépenses? Pas un problème, dit Patrimoine canadien.

« Voyagez, éparpillez-vous un peu à travers la province. » C'est ce que Patrimoine canadien recommandait à ses lieutenants-gouverneurs afin de faire rayonner la fonction. Et si la limite des dépenses était dépassée? On trouvait l'argent, assure l'ancien fonctionnaire responsable du programme.

Retraité de Patrimoine canadien depuis 2000, Jean-Paul Roy a, durant 25 ans, formé une cinquantaine de lieutenants-gouverneurs, fraîchement désignés pour représenter la reine dans leur province, dont Lise Thibault.

En plus de lui expliquer les responsabilités de la fonction, M. Roy a informé M^me^ Thibault des aspects administratifs comme le salaire — 94 000 $ en 1997 — et la fameuse subvention fédérale de 24 000 $ pour les dépenses de fonction à l'intérieur de la capitale provinciale.

PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

L'ex-lieutenante-gouverneure Lise Thibault au palais de justice de Québec, où son procès se déroule.

Cette somme pouvait être utilisée à son gré par la lieutenante-gouverneure, sans jamais se faire poser de question ni demander de facture.

On a compris pourquoi. Cette subvention était considérée par plusieurs à Patrimoine canadien comme une forme de salaire déguisé, a admis Jean-Paul Roy.

Pour ce qui est de l'autre subvention fédérale, le fonds pour les dépenses à l'extérieur de la capitale, le lieutenant-gouverneur devait fournir les pièces justificatives et signer un certificat assurant qu'il avait dépensé cet argent dans l'exercice de ses fonctions.

Lorsqu'il recevait une demande de remboursement, le fonctionnaire de Patrimoine canadien faisait une « vérification sommaire », selon M. Roy, à savoir si la dépense avait bien été faite à l'extérieur de la capitale provinciale.

Et si le fameux certificat — « primordial », dixit le fonctionnaire — y était, le remboursement était autorisé et envoyé rapidement.

Jean-Paul Roy a indiqué que dans son ministère, il n'y avait aucun barème pour les frais de repas, pas plus que de définition formelle de ce qu'est une fonction officielle.

Les fêtes familiales, les dépenses faites en vacances et les achats personnels ne sont toutefois pas admissibles, a dit M. Roy.

Dès qu'il quitte sa province, le lieutenant-gouverneur n'exerce plus de fonction officielle et ne peut donc, sauf exception, se faire rembourser ses dépenses.

Fonds épuisé

Il est arrivé que le fonds — commun aux 10 lieutenants-gouverneurs — pour les dépenses à l'extérieur des capitales provinciales atteigne sa limite, a convenu le fonctionnaire retraité. « Ce n'était pas le problème du lieutenant-gouverneur, a indiqué M. Roy. C'était mon problème et Patrimoine canadien devait trouver l'argent pour rembourser. »

Jean-Paul Roy ne s'est pas scandalisé d'un séjour de pêche de deux jours effectué par Lise Thibault au camp Kenauk près de Montebello. Pas le genre de dépense à mettre à terre le gouvernement, a dit le fonctionnaire, « dans une situation de déficit de 55 milliards $ », a-t-il ajouté hier.

L'avocat de Lise Thibault, M^e^ Marc Labelle, a voulu savoir pourquoi Patrimoine canadien avait remboursé, par exemple, un déjeuner du comité organisateur de l'omnium de golf de sa cliente. « Si M^me^ Thibault était présente en tant que lieutenante-gouverneure en plus de patronne de la fondation, ça a pu être remboursé », a expliqué M. Roy.

» EN BREF

Lise Thibault très active

LE SOLEIL — Lise Thibault était deux fois plus active que son prédécesseur Martial Asselin, un « gars de bureau », a admis la secrétaire Marie-Claude Harvey, en réponse à une question de l'avocat de la défense. « Elle recevait beaucoup plus d'invitations de groupes, de citoyens », a précisé M^me^ Harvey. La fonction publique du cabinet de la lieutenante-gouverneure a doublé sous le règne de M^me^ Thibault, passant de quatre à huit employés.

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Bien qu'on ne puisse pas toujours dire ce que l'on pense, il ne faudrait jamais dire des choses auxquelles l'on ne croit pas, même si c'est pour faire bonne impression sur autrui. Des propos qui ne reflètent pas vos réelles aspirations pourraient revenir vous hanter par la suite. Ceci dit, avec la conjonction Uranus-Mercure en Bélier, vous pouvez avoir le courage de vos opinions.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Tandis que la Lune arrivera en Scorpion, face à votre Signe, ce qui concerne les structures, les règlements et l'ordre établi semble vous être favorable. L'issue de pourparlers pourrait abonder dans le sens de vos aspirations. Si vous souhaitez apporter des modifications au fonctionnement d'un groupe, on ne devrait pas vous mettre de bâtons dans les roues.

GÉMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN
Sous l'influence de l'entrée du cycle Lunaire en Scorpion, il pourrait être salutaire de ne pas en faire qu'à votre tête. S'ils proviennent d'une seule personne, vous pouvez écarter des conseils qui ne vous conviennent pas. Cependant, si tout le monde formule les mêmes recommandations, il faudrait peut-être leur accorder le bénéfice du doute.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
L'arrivée de la Lune en Scorpion, Signe d'Eau ami du vôtre, intensifiera votre volonté de changement et votre capacité à vous adapter aux transformations qui s'y rapporteront. Comme il faut battre le fer quand il est chaud, il s'avèrera bénéfique de procéder rapidement. Une hésitation de votre part ne ferait qu'aider d'éventuels adversaires à prendre de l'avance sur vous.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT
Étant donné que le cycle Lunaire arrive en Scorpion, angulaire au Lion, il est recommandé d'attendre un peu avant de faire une demande. Accordez un peu plus de temps aux personnes desquelles vous attendez une réponse. En plus de laisser une mauvaise impression, toute insistance de votre part ne contribuerait pas à accélérer le processus. Sachez patienter...

VIERGE — DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE
En amorçant son séjour dans le Signe du Scorpion, la Lune ira à la suite du chemin de Saturne. Par conséquent, les activités de ce mardi pourraient être moins grandioses que vous ne l'aviez imaginé. Les ambitions modestes seront donc les plus facilement réalisables. Toutefois, l'intimité demeure le secteur privilégié et un entretien chaleureux peut être empreint d'émotion.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
L'actuelle rétrogradation de Mars dans votre Signe exerce une influence vivifiante sur votre magnétisme, intensifiant votre pouvoir de persuasion sur autrui. Voici une bonne étape pour convaincre vos proches du bien-fondé d'un projet et les amener à partager votre avis. Ce qui semblait impossible il y a peu de temps n'est plus irréalisable.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Vous ne devriez donc pas abdiquer face à une situation qui vous procure de l'insatisfaction. Une alternative ne devient irréalisable que dans la mesure où vous l'acceptez comme telle. L'arrivée de la Lune en Scorpion peut donner un bon coup de pouce à vos réalisations. Que cela contribue à vous encourager.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
La Lune qui arrive à la suite de Saturne en Scorpion apporte un climat qui peut vous sembler strict et rigoureux. Une solution qui semble contraignante peut toutefois être plus avantageuse que vous ne le réalisez. La voie de la tolérance entraînera de meilleures conséquences que celle de l'intransigeance. Ne refusez donc pas de prendre part au dialogue.

CAPRICORNE — DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER
Les aspects planétaires actuels, bien que difficiles, devraient vous permettre de faire valoir vos droits. Il s'agit de vous comporter avec assurance et de prendre la place qui vous revient de juste droit. Voici venu le temps de déterminer vos limites et de fixer vos conditions de façon définitive, de manière à rendre votre quotidien stable et agréable.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER
Ce n'est pas parce que tout le monde le pense que c'est vrai, et encore moins parce que tout le monde le fait que c'est bon. En tant que Verseau, vous êtes non seulement d'avant-garde, mais également individualiste. Vous ne suivez pas les modes; c'est vous qui les amenez. Si une influence doit être exercée, c'est la vôtre sur les autres et non l'inverse.

POISSONS — DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS
En arrivant à la suite de Saturne en Scorpion, la Lune peut faire en sorte que certaines personnes se comportent avec une certaine retenue; en l'occurrence: vous. Une affaire sérieuse pourrait maintenant s'avérer satisfaisante. Cependant, vous auriez intérêt à vous extérioriser davantage, surtout s'il s'agit de manifester votre enthousiasme à l'endroit d'une proposition.

Secte Lev Tahor: la décision renversée

CHATHAM, ONT. (LA PRESSE CANADIENNE) — Une juge de l'Ontario a déterminé, hier, qu'un groupe d'enfants issus de la secte juive ultraorthodoxe Lev Tahor ne devait pas être renvoyé au Québec, mais elle affirme cependant avoir de « graves » inquiétudes quant au bien-être de ceux-ci.

La magistrate Lynda Templeton a ainsi infirmé une précédente décision judiciaire ordonnant que les 13 enfants de Lev Tahor soient confiés à des familles d'accueil du Québec, d'où le groupe s'est enfui l'an dernier alors qu'il faisait l'objet d'une enquête de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

En vertu de la décision rendue hier, les services de protection de l'enfance de Chatham, en Ontario, continueront donc d'enquêter sur les familles de la secte, et le dossier sera transféré à une cour provinciale pour déterminer si les enfants ont besoin d'être protégés. Sept de ces enfants ont été placés en famille d'accueil, le mois dernier, après que la juge Templeton eut émis une ordonnance d'urgence parce que les familles avaient fui le pays en prévision de l'audience d'appel de la cause, tandis que les six autres enfants se trouveraient toujours au Guatemala.

«Vives craintes»

Dans sa décision, la juge écrit que de chambouler encore davantage la vie des enfants en les renvoyant au Québec aurait des conséquences émotionnelles « désastreuses », et qu'ils ne devraient pas subir les conséquences des gestes de leurs parents.

Les allégations portées contre la secte — dont des mariages entre mineurs, un manque d'éducation et des craintes concernant l'hygiène — n'ont pas été prouvées en cour, souligne la juge Templeton, mais créent « de vives craintes à propos de la santé et du bien-être de ces enfants et de leur protection ».

« Les circonstances de cette affaire soulèvent la question de savoir si la communauté à laquelle appartiennent les défendeurs vise à se perpétuer en supprimant ou en limitant l'exercice de la pensée critique chez ses enfants », a écrit la juge.

« Il y a également des preuves déposées en cour indiquant qu'une ou plusieurs adolescentes de moins de 16 ans ont été mariées lors d'une cérémonie autorisée ou dirigée par une personne considérée comme un leader religieux de la communauté. »

Des porte-parole de la secte ont nié les allégations d'abus et de mariage entre mineurs, mais reconnaissent que les enfants ont reçu une éducation religieuse.

Les quelque 200 membres de la secte Lev Tahor ont quitté Sainte-Agathe-des-Monts, au Québec, en pleine nuit après l'ouverture d'une enquête de la DPJ sur quelques-unes des familles de la communauté.

Ils se sont établis à Chatham, en Ontario, mais les membres visés par l'enquête ont fui le pays à l'approche d'une audience judiciaire. Certains ont été arrêtés à Trinité-et-Tobago et ont été renvoyés au Canada, tandis qu'une mère de 17 ans et son bébé ont été retrouvés à Calgary, mais six enfants et deux adultes se trouvent toujours au Guatemala.

Fuir une province pour une autre afin d'éviter les démarches judiciaires concernant la garde des enfants ne sert à rien, a mentionné la magistrate.

« L'État continuera à exercer de la pression et son influence sur la famille par l'entremise de ses organismes locaux, et ce peu importe où ils se trouvent, afin de s'assurer que les enfants de cette famille ne soient pas exposés à des risques », a affirmé la juge.

Le jugement infirme une précédente décision qui prévoyait que l'Ontario applique l'ordonnance judiciaire décrétée au Québec afin que les enfants soient temporairement placés dans des familles d'accueil au Québec. La juge Templeton a estimé que le juge d'une juridiction inférieure avait erré sur une question de droit en déterminant que l'ordonnance québécoise devait être appliquée en Ontario.

loto_mardi_resultat_1008_07

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-04-14

Lotto 6/49D : 2 3 4 6 1 1 3 4 — Sprint

Lotto Poker : 5 ♡ 6 ♠ 8 ♢ V ♡ V ♢ — Extra 2481363

Banco : 05 24 27 29 31 34 36 40 42 43 46 48 54 55 56 57 59 60 64 69 — Triplex 11 18 21 27 39

Astro : Jour - Mois - Année - Signe — 25 SEPTEMBRE 18 BÉLIER

La Quotidienne : 3 750 — 4 1375

MISE-O-JEU — Vivez le hockey plus intensément avec Mise-o-jeu.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

3477743

Kia de Cowansville a organisé un concours pour souligner l'arrivée du printemps. Chaque nouveau client remportait une chance de gagner un prix.

Nous aimerions féliciter Mme Laure Puyravaud GAGNANTE DE NOTRE CONCOURS DU PRINTEMPS !

Grâce à son achat : une magnifique Rio 2013 LX, Mme Puyrayaud à gagné une télévision de 32 pouces Del.

DE GAUCHE À DROITE, M. TIM DUBOIS, REPRÉSENTANT, LA MASCOTTE DE LA TOUTE NOUVELLE KIA SOUL, MME LAURE PUYRAVAUD, GAGNANTE, ET M. MICHEL MÉNARD, DIRECTEUR DES VENTES.

KIACOWANSVILLE.com
403, rue de la Rivière - 450 263-6000

KIA Le pouvoir de surprendre

3467987

MATELAS THERAPEDIC™
La plus grande usine de matelas au Québec ouverte au public

NOS PRIX SONT IMBATTABLES !

DIRECTEMENT À L'USINE SANS INTERMÉDIAIRE

GRAND SURPLUS D'INVENTAIRE À LIQUIDER

DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER !

OBTENEZ 100$ de rabais supplémentaire sur les modèles Bellechasse Boulogne Pérignon Odéon Dinan matelas Queen

OBTENEZ 50$ de rabais supplémentaire sur les modèles Boulogne et Odéon matelas Double

OBTENEZ 50$ de rabais supplémentaire sur les modèles Boulogne matelas Simple

À l'achat d'un matelas, obtenez 25% DE RABAIS SUR TOUTE LA LITERIE SÉLECTIONNÉE

Si vous trouvez le même matelas moins cher ailleurs, nous ajustons notre prix plus 10 % additionnel.

MAINTENANT OUVERT

LES SAMEDIS ET DIMANCHES APRÈS-MIDI

N'ACHETEZ PAS AILLEURS SANS NOUS AVOIR VISITÉS !

800 Bernard, Granby 450 378-7941

Pour votre cadeau visitez le → matelas.ca

Heures d'ouverture:
Lundi au samedi : de 8 h à 17 h
Dimanche : de 13 h à 17 h

Tous nos matelas sont fabriqués à Granby.

GRANBY TOYOTA

GRANBYTOYOTA.CA

Venez faire l'essai d'un **nouveau modèle Corolla** et recevez une carte promotionnelle électronique de **25 $** chez St-Hubert ou Indigo.

Ensuite, cliquez sur la roue* pour courir la chance d'augmenter sa valeur **jusqu'à 100 $**.

Voir détails chez votre concessionnaire Toyota.

COROLLA 2014

À partir de 0,9 %
0 $ comptant
87$ bimensuel

Jusqu'à 900$ de rabais

TOYOTA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

RAV4 2014

À partir de 1,9 %
148$ bimensuel

0$ COMPTANT

TOYOTA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

MATRIX 2014

À partir de 0 %
0 $ comptant
103$ bimensuel

Jusqu'à 2 500$ de rabais

TOYOTA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

YARIS 2014

à partir de 0 %
79$ bimensuel

Jusqu'à 1 000$ de rabais

TOYOTA VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

LIQUIDATION DE NOS 2013 • FAITES VITE !

Jusqu'à 1 250$ de rabais

1 PRIUS C 2013

À partir de 0 %
0 $ comptant
146$ bimensuel

Jusqu'à 8 200$ de rabais

TUNDRA 2013

À partir de 0 %
0 $ comptant **162$** bimensuel

DÉPARTEMENT DES VENTES OUVERT DÈS 8 H

ICI c'est GRANBY TOYOTA

depuis plus de 40 ans.

6, rue Irwin, Granby *(angle Principale et accès de l'autoroute)* **450 378-8404**

STAR SYSTÈME DE SÉCURITÉ

*Location 60 mois, sur approbation du crédit. 100 000 km inclus, 7 ¢ du km excédentaire sur les Corolla, Matrix et Prius C, 10 ¢ du km excédentaire sur les Camry, Rav4 et Prius, 15 ¢ du km excédentaire sur les Tundra. Photos à titre indicatif seulement. Taxes et frais d'immatriculation en sus. Sous réserves applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule et en prennent possession du 1er avril au 30 avril 2014. Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. **Voyez votre concessionnaire Toyota pour les détails complets sur toutes les offres.

Ford

LE CHOIX INTELLIGENT

PAYEZ 95¢* PAR LITRE† 1 500 LITRES MAXIMUM

D'UNE VALEUR POUVANT ALLER JUSQU'À 825 $

UNE PRIME EN ARGENT

+ 750 $Ω

PROGRAMMES FIDÉLITÉ ET NOUVEAUX CLIENTS

Offerts aux clients admissibles.
Sur plusieurs VUS/VUM/CAMIONS sélectionnés.

MODÈLE TITANIUM ILLUSTRÉ

FUSION S 2014

À TRACTION AVANT

9,2 L/100 km EN VILLE 5,8 L/100 km SUR ROUTE±

ACHETEZ POUR

139 $ @ 2,99 %**

TERME DE 84 MOIS.

AU DEUX SEMAINES

L'OFFRE INCLUT 1 320 $ EN RABAIS TOTAUX. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

— 0 $ D'ACOMPTE —

- Moteur iVCT 4 cyl de 2,5 L
- Boîte automatique à 6 vitesses
- Verrouillage et glaces à commande électrique
- Régulateur de vitesse au volant

ESCAPE S 2014

À TRACTION AVANT

9,5 L/100 km EN VILLE 6,3 L/100 km SUR ROUTE±

ACHETEZ POUR

149 $ @ 2,49 %**

TERME DE 84 MOIS.

AU DEUX SEMAINES

L'OFFRE INCLUT 1 310 $ EN RABAIS TOTAUX. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

— 0 $ D'ACOMPTE —

- Moteur 4 cyl Duratec® de 2,5 L
- Régulateur de vitesse au volant
- Verrouillage, rétroviseurs et glaces à commande électrique
- Caméra de recul livrable

LE PETIT UTILITAIRE LE PLUS VENDU‡ AU QUÉBEC

PAYEZ 95¢* PAR LITRE† 1 500 LITRES MAXIMUM

D'UNE VALEUR POUVANT ALLER JUSQU'À 825 $

Profitez de la tranquillité d'esprit que vous offre un prix fixe à la pompe pour un maximum de 2 000 litres.
Visitez votre concessionnaire Ford dès aujourd'hui.

Ford

Allons plus loin

fordquebec.ca

SiriusXM

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés††.

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 44 $ pour les véhicules loués ou achetés, plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. † Le prix de l'essence Ordinaire est bloqué à 95 ¢ par litre lorsque le prix de l'essence Ordinaire varie entre 1,15 $ et 1,50 $ par litre. ‡ L'offre n'est disponible que chez les concessionnaires Ford participants à l'achat ou à la location des véhicules 2014 neufs suivants : Fiesta, Focus, C-MAX hybride, Fusion hybride (jusqu'à 1 000 litres) ; Fusion, Mustang, Taurus, Escape (jusqu'à 1 500 litres) ; et Flex, Explorer, Edge, Expédition (jusqu'à 2 000 litres) – à l'exception de tous les modèles diesel. Le prix bloqué de 0,95 $ (« prix bloqué ») ne peut être réclamé que dans les stations-service Esso participantes et ne s'applique que lorsque le prix de l'essence Ordinaire est inférieur à 1,15 $ par litre. Le client bénéficiera d'une réduction de 0,20 $ par litre sur le prix de l'essence Ordinaire entre 1,15 $ et 1,50 $ par litre dans la station-service Esso ou la réclamation de prix bloqué est faite. Dans les emplacements où le prix de l'essence Ordinaire varie entre 1,15 $ et 1,50 $ par litre, le client bénéficiera d'une réduction de 0,55 $ par litre sur le prix de l'essence Ordinaire et dans les emplacements où le prix de l'essence Ordinaire est supérieur à 1,50 $ par litre, le client bénéficiera d'une réduction de 0,20 $ par litre sur le prix de l'essence Ordinaire. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du rabais applicable sur l'essence Extra et l'essence Premium. □ Cette offre est en vigueur du 1er au 30 avril 2014 (la « période du programme ») et s'adresse aux résidents canadiens qui sont présentement (durant la période du programme) propriétaires ou locataires de certains modèles de voitures, véhicules utilitaires sport (VUS), véhicules utilitaires multisegments (VUM) ou fourgonnettes concurrents (chacun étant un « véhicule admissible dans le cadre du programme de conquête ») et qui achètent, louent, ou commandent à l'usine, durant la période du programme, un véhicule Ford neuf parmi les modèles suivants : Taurus, Fusion, Escape, Flex ou Edge 2013-2014 ou Explorer, Mustang V6 et GT (à l'exception de la version GT 500) ou Expedition 2014 (chacun étant un « véhicule admissible »). Certaines restrictions s'appliquent aux modèles admissibles dans le cadre des offres de fidélité/conquête et aux autres véhicules admissibles – consultez votre concessionnaire pour connaître tous les critères de l'offre. Les clients admissibles recevront un montant de 750 $ CAN (la « prime ») applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules admissibles, parmi les véhicules admissibles dans le cadre du programme de fidélité/conquête. Chaque client devra fournir une preuve de propriété et d'immatriculation et une preuve d'assurance associée au modèle conquête/fidélité admissible pour les trois (3) mois précédents, et l'adresse inscrite sur ce document doit correspondre à l'adresse inscrite sur le contrat de vente ou de location du véhicule admissible. Les taxes s'appliquent avant la déduction de la prime. ** Jusqu'au 30 avril 2014, obtenez à l'achat d'un véhicule Ford 2014 neuf parmi les suivants : Escape S à traction avant avec un moteur de 2,5 L / Fusion S à traction avant incluant un moteur de 2,5 L un taux d'intérêt annuel de 2,99 %, 2,49 % pendant 84 / 84 mois, la mensualité exigible est de 302 $ / 324 $ pour une somme totale remboursable de 25 385 $ / 27 201 $. Le total de 12 mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 139 $ / 149 $, le coût d'emprunt est de 2 506 $ / 2 262 $. Pour Le client peut se prévaloir des versements aux deux semaines seulement s'il est en mesure d'utiliser un système de paiement par ordinateur (services bancaires par Internet) ou par téléphone (lorsque la banque avec laquelle il fait des affaires offre un tel service). Le client est alors tenu de signer un contrat de financement par versements mensuels et de fournir un chèque couvrant le montant du premier versement devenant échu un mois suivant la date d'entrée en vigueur du contrat et de s'assurer que chaque versement mensuel est remboursé dans sa totalité au plus tard à la date d'exigibilité du versement. Pour déterminer les versements à effectuer aux deux semaines à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, on divise le total annuel de 12 mensualités par 26 périodes de paiement. ‡ D'après les ventes totales de petit véhicules utilitaires sport (VUS) au Québec pour 2013, telles qu'elles ont été compilées par DesRosiers Automotive Consultants Inc. / IHS Automotive. ± Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. © 2014 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2014 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

POUR DES RÉSULTATS...
BERNARD EST LÀ!
Bernard Rousselle
COURTIER IMMOBILIER
CELL. : 450 521-7211
BERNARDROUSSELLE.CA
ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
L'ATTESTATION DIAMANT
PALME D'OR DU PRÉSIDENT
Attestation Platine du Directeur

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

1948
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Sophie Audet, de Granby;
Jacqueline Lemay, de Granby;
Marc-André Poutré, de St-Ignace-de-Standbridge;
Sarah Dextradeur, de Warwick (U.S.);
Marcel Dussault, de Knowlton;
Richard Fortin, de Granby;
Joakim Morin, de Granby;
Émilie Larose, de St-Paul-d'Abbotsford;
Nathaniel Lagacé-Côté, de Farnham;

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½, 330$/MOIS
1er mai, meublé, eau chaude incl., voisin du CÉGEP, au 26 ST-JOSEPH. 450-521-2929

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ LIBRE 1er MAI, 415$/mois, 1er étage, au 143 Montcalm, petites pièces, idéal pour une personne. 450-375-0881.

4½, 1er JUILLET, style condo, constr. récente, divisions modernes, a/c, salle de lavage, 2 balcons, rangements int. + ext., 2 stat., très tranquille, 740$/mois. 450-405-7622

4½-5½ POUR MAI, JUIN OU JUILLET
Près des services et du nouveau CHSLD, Cour arrière, conciergerie, secteur tranquille, sécuritaire. Avec références. 450-578-0963
Placemasse.ca

• 4½ au 589 de l'Iris, 1,200 pi.ca., pl. flottant et céram., libre avril, mai ou juillet, 699$/mois.
Inf.: 450-360-9889

4½ style condo, 3e étage, 1er juillet, 709 Carré St-Jacques, dans le plus beau 6 logis en ville. Bain/douche séparés, 754$. 450-775-0351

5½ avec garage, 1er étage, libre 1er juillet, 715$/mois, 609 Mercier. 450-375-0881

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

★ AVEC ASCENSEUR GRANDS 4½
Très bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-lunch, remise int., gr. balcon. **Faut voir!**
Info: 450-378-3193

GRAND 4½ avec garage, au 61, rue Gill. Demi sous-sol très ensoleillé, 660$/mois incluant chauffage, libre imm. Idéal pour 50 ans +, 4 logements très tranquille et bien entretenu.
Inf.: 450-372-0008, 450-531-9045

TRÈS SPÉCIAL, PRÈS DES GALERIES, 3½, DEMI SOUS-SOL, très bien éclairé, fenêtres neuves, très tranquille, idéal pers. 50 ans +. Au 307 Bouchard, 495$/mois, libre 1er avril. Marise, 450-378-8363 ou 450-793-2195

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

À ROXTON POND, GRAND 5½ RÉNOVÉ, grand terrain, libre 1er juillet, 750$. Références demandées. 450-844-4586; 514-291-9605

Bungalow à St-Alphonse, gr. terrain boisé dans dévelop., près parc ind. Granby/Bromont. 4 c.c., s.sol fini. Libre, 1,095$/mois. 450-378-0268

166 LOCAUX À LOUER

ESPACE COMMERCIAL à louer au centre-ville de Knwolton, 1500 pi.ca., 900$/mois chauffé, stat. inclus. 450-577-3717

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + **sans enquête** de crédit.
Tél. 1-888-374-5777

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts, TPS/TVQ, saisie, etc. **Refaites votre crédit !**
Parlons-en: 1-888-371-0661

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

205 SERVICES FINANCIERS

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêcher de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559
Siège social: Montréal

301 DIVERS ARTICLES

SIROP D'ÉRABLE RÉCOLTE 2014
40$ le gallon ou 5$ la canne.
Aussi beurre et cornets de tire.
450-372-7565 ou 450-548-2304

351 ESCORTES

★ A1 ROMANCE ENR ★
NOUVEAUX PRIX / MASSAGE
7/7 - 24/24. Reçoit & se déplace.
Extra discrétion. **Engageons. 450-405-4902**

★ BELLE femme 36-24-36, belle poitrine, ouverte d'esprit. Bon service bien sûr, 7/7 Au plaisir! Massages érotiques SPÉCIAUX+ 450-330-1888 ou 450-330-0057

RAYON DE SOLEIL
450-558-1966

353 MASSAGES

ADORA TRÈS JOLIE FILLE NOIRE, belles fesses bombées, massage sensuel et érotique -- 24h/24h. Reçoit et se déplace. 450-330-3668

LA SÉDUISANTE ROXY
SENSUELLE ET SEXY
450-525-6625

Massage 5 jours/sem.
Cowansville. **450-578-5467**

VIENS TE DÉTENDRE
du lundi au dimanche, de 9 h à 21 h.
Prix spéciaux. Stéphanie, 450-204-3017

403 SERVICES OFFERTS

RAMASSONS PRESQUE TOUT. Vêtements, app. ménagers en marche ou non, vieille ferraille. Allons chercher gratuitement, Granby et environs. 7 jrs/sem. **450-877-0508** Granby

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

403 SERVICES OFFERTS

TAILLE DE HAIES ET PETITS ARBUSTES, TONTE DE GAZON, RACLAGE ET DÉCHAUMAGE. Estimation gratuite.
Alain 450-775-9056

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Détente. 7 jrs - Granby **450-956-0725**

451 PERSONNEL DEMANDÉ

ATELIER MÉCANIQUE L.L. INC
recherche **MÉCANICIEN**
Mécanique générale automobile
À temps plein avec expérience. Formation continue. Avantages sociaux dont assurance médicament, soins dentaires. Secteur Bromont. 450-263-0558 ou envoyer CV par courriel à : Garage.Bromont@outlook.com

AU VIEUX DULUTH
recherche *SERVEUR(EUSE)S*
A temps plein.Présentez-vous au 845 Principale, aux Galeries de Granby.

Bromont Terrasse Inc.
une entreprise spécialisée en excavation et location de conteneurs, est présentement à la recherche d'un(e)
RÉPARTITEUR (DISPATCH)
Fonctions :
-Répartition et supervision des employés;
-Prise de commandes clients;
-Rédaction et suivi soumissions;
-Autres tâches connexes.
Exigences :
-Expérience dans un poste similaire;
-Disponible sur appel (urgences);
-Capacité à travailler sous pression;
-Bonne organisation de son horaire;

Salaire compétitif, selon expérience.
Horaire de +/- 45 heures / semaine.
POSTE DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Faites nous parvenir votre CV par fax: 450-534-5239 ou par courriel: bromontterrasse@bellnet.ca

Lac Brome, secteur Bondville, ouverture d'un nouveau dépanneur prévu le 1er mai. Besoin urgent de personnel pour tous les quarts de travail. CV par courriel: jf4749@hotmail.com ou par fax : 450-263-6406 ou tél. 450-577-6109

HYUNDAI COWANSVILLE recherche
REPRÉSENTANT DES VENTES
• Avec expérience • Bilingue
PRÉPOSÉ À L'ESTHÉTIQUE
Pierre ou Chantale
450 266-3000

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

451 PERSONNEL DEMANDÉ

La Résidence du Mont
est à la recherche d'un(e)
INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE
Poste de soir de 16 h à 1 h
pour un total de 57h3/4 par 2 semaines incluant une fin de semaine sur 2.
Taux horaire : 18.10$ / heure
Remplacement de congé maternité (1 an)
Nous contacter par couriel:
residencedumont@videotron.ca
ou par télécopieur: **450-375-5692**

RAMASSEUR DE VOLAILLES RECHERCHÉ
Doit avoir une bonne résistance physique, capable de soulever un poids pouvant aller jusqu'à 15 kilos; travail en équipe, horaire variable (90% de nuit), mouvements répétitifs. Salaire à discuter, aucune exigence linguistique.
Inf.: entre 10h et 17h au 450-994-6027

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS

À GRANBY

POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE

Parcours # 281
Pour les rues : Annette au complet
Boyer au complet
Robichaud 1 à 70

Parcours # 282
Pour les rues : Claude au complet
Conrad au complet
De la Prairie au complet
Dupuis au complet
Jocelyne au complet

Laissez vos coordonnées au 450-375-4555 boîte vocale 529

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

503 CAMIONS

GMC 2003, king cab 4X4, modèle SLT
212,000 km, turbo diesel 6.6. 450-295-2297

GOUSY
M. Martial - *1937-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Au C.H.U.S. de Fleurimont, le 4 avril 2014, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Martial Gousy, conjoint de Mme Diane Fontaine et ex-maire de St-Paul d'Abbotsford.

Outre sa conjointe Diane, il laisse dans le deuil ses filles: Carolle (Steven Bourque), Isabelle (Steve Blais), Brigitte, Nathalie (Emmanuel Verbit), ses petits-enfants : Alexandre, Maxime, Amélie, Marie-Ève, Mathieu, Olivia, Nicholas, ses soeurs: Jeannine, Lise (Yvon Drapeau), Gisèle (Neil McLaughin), sa belle-soeur et ses beaux-frères: Paulette (Marcel Paquette), Jean-Pierre Fontaine ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le lundi 14 avril 2014 de 14h à 17h et de 19h à 22h et le mardi de 9 heures jusqu'à 10h25 au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR. Le service religieux sera célébré, le mardi 15 avril 2014 à 11 heures en l'église de St-Paul d'Abbotsford, suivi de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier de Granby à une date ultérieure.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur ou à l'Association des maladies du rein seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

La famille désire remercier le personnel du C.H.U.S. site Fleurimont pour les bons soins prodigués à M.Gousy.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

PROULX
Mme Nicole - *1952-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Subitement à son domicile, le 12 avril 2014, à l'âge de 61 ans est décédée madame Nicole Proulx, épouse de feu Jean-Guy Beaudin, conjointe de Yvon Arteau, demeurant à Granby. Elle était la fille de Oscar Proulx et Robea Robitaille. Outre son conjoint Yvon, elle laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyne (Érik Lafleur), Pascal (Julie Leduc), Lauraine (Éric Duplessi), Taïna Lefebvre, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de Benoit Proulx (Nicole Levreault), Pierre Proulx (Francine Beauregard), Louisette Proulx (Germain Chabot), Renée Proulx (Paul Morin), Sylvie Proulx, Lucie Proulx, feu Raymond Proulx. Elle laisse également ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le jeudi 17 avril 2014 à 14 h en la chapelle pour la célébration de la parole. L'inhumation aura lieu au cimetière de Roxton Pond à une date ultérieure.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

1er anniversaire de décès

Rachel Roy Turgeon

survenu le 15 avril 2013

Déjà 1 an que tu es partie, mais tu n'es pas tombée dans l'oubli. Il y a tellement de choses qu'on voudrait te dire quand ta présence se fait sentir. Même si l'on sait qu'il faut te laisser partir, être serré dans tes bras nous manque. La pensée que tu es bien maintenant est réconfortante.

Les gens qui t'aiment.

Témoignez toute votre affection au défunt et vos condoléances à la famille

Sublime fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby *(anciennement Rita Fleuriste)*
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com
1806606

Est-ce que tes besoins sont respectés?

Maison Alice le changement
Desmarais 450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Des militants prorusses occupent maintenant des édifices gouvernementaux dans une dizaine de villes d'Ukraine.

Le leader ukrainien demande des Casques bleus

HORLIVKA, UKRAINE (THE ASSOCIATED PRESS) — Le président ukrainien intérimaire Oleksandre Tourtchinov a appelé hier au déploiement de Casques bleus des Nations unies dans l'Est du pays, où des militants prorusses occupent maintenant des édifices gouvernementaux dans une dizaine de villes.

Lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire général Ban Ki-moon, M. Tourtchinov a suggéré qu'une « opération antiterroriste » commune pourrait être menée par les forces de sécurité ukrainiennes et les Casques bleus, selon le site web présidentiel.

Le déploiement de Casques bleus devrait toutefois faire l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité, où la Russie détient un droit de véto.

La demande a été formulée par un gouvernement qui semble incapable de contrôler les séparatistes de l'Est russophile du pays, où des insurgés occupent des bureaux gouvernementaux depuis maintenant une semaine.

Les militants prorusses armés ont d'ailleurs fait fi de l'ultimatum lancé dimanche par Kiev, qui leur intimait de quitter les édifices occupés et de déposer les armes avant hier matin. Aucune intervention des forces de l'ordre ne semblait imminente, même si le gouverneur de la région de Donetsk, Serhiy Taruta, a déclaré à l'agence Interfax qu'un opération « antiterroriste » était en cours.

Des dizaines d'hommes en colère ont lancé des pierres et fracassé des fenêtres avant de pénétrer dans le commissariat de la ville de Horlivka, près de la frontière avec la Russie, pendant que des centaines de témoins les encourageaient. Une épaisse fumée blanche s'est élevée de l'entrée du commissariat, où les insurgés ont hissé le drapeau russe.

Des hommes armés ont également pris le contrôle d'un aéroport militaire près de la ville de Slovyansk, dans la région de Donetsk.

« La Russie envoie des unités spéciales dans l'est de notre pays, qui s'emparent d'édifices administratifs à l'aide d'armes et qui mettent en danger des centaines de milliers de nos citoyens », a dit M. Tourtchinov, selon le site web présidentiel.

Un porte-parole du président russe Vladimir Poutine, Dimitri Peskov, aurait déclaré hier que M. Poutine a reçu « de nombreux appels » de l'est de l'Ukraine « lui demandant d'aider et d'intervenir d'une manière ou d'une autre ». M. Peskov a ajouté que M. Poutine « observe les événements dans ces régions avec une grande préoccupation », sans fournir plus de détails.

Un des insurgés de Horlivka a expliqué qu'ils luttent contre les dirigeants nommés par Kiev, dont le chef local de la police, et révélé qu'ils souhaitent pouvoir choisir leurs propres dirigeants. Un autre insurgé a plus tard affirmé que certains policiers ont décidé de rejoindre leurs rangs. Un troisième s'est présenté comme un lieutenant-colonel de l'armée russe. Des centaines de manifestants sur place scandaient « Référendum ! » et « Russie ! ».

Un homme est grimpé sur le toit du porche pour hisser un drapeau russe. Un policier est sorti par la fenêtre pour le chasser, et l'homme est tombé. Plusieurs minutes plus tard, le policier, la tête ensanglantée, a été transporté du commissariat vers une ambulance.

Le ministre adjoint intérimaire de l'Intérieur Mikola Velichkovitch a reconnu hier que certains policiers des régions orientales ont changé de camp.

« Dans l'est nous avons constaté de nombreux gestes de sabotage de la part de la police », a dit le ministre aux journalistes.

Des dizaines de milliers de soldats russes sont massés le long de la frontière entre les deux pays depuis plusieurs semaines. Des experts craignent que Moscou ne profite de l'instabilité dans l'Est ukrainien pour tenter de s'emparer de nouveaux territoires.

Sanctions

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont rencontrés au Luxembourg pour examiner de nouvelles sanctions contre la Russie. Une autre rencontre, celle-là prévue dans trois jours, mettra en présence des diplomates des États-Unis, de la Russie, de l'Union européenne, de l'Ukraine et de la Suisse pour trouver une issue à la crise.

MOTS MYSTÈRES

MM4166

CHASSE - Un mot de 8 lettres

ACTEON
AGRAINER
APPEAU
ARC
ARRET
BARZOI
BICHE
BOSQUET
BUSC
CALIBRE
CANE
CLUB
COR
DIANE
EIDER
ELAN
EMPAUMURE
ENGINS
EPIEU
FLECHE
FURET
GABION
GERFAUT
GIGOT
GIGUE
GITE
GLU
HASE
HERE
LEVIER
LEVRAUT
LITEE
MENEE
MUE
NATURE
NEMROD
NOIRE
OREE
OURSE
PIPEAU
PIPEE
PISTE
RABAT
RAGOT
RAIRE
RATER
REMISE
REPOSEE
RETS
RIDEE
RIFLE
ROUTE
SACRE
SETTER
SEXAGE
TIGRE
TRAPPE
VOIE

E	P	P	A	R	T	A	N	E	M	R	O	D	P	M
E	N	A	C	S	U	B	O	S	Q	U	E	T	S	E
N	O	E	T	C	A	U	I	R	A	I	R	E	H	N
P	E	I	O	Z	R	A	B	U	T	U	T	C	E	E
C	L	U	B	A	V	E	A	O	A	T	E	T	I	E
S	N	I	G	N	E	P	G	E	E	L	E	O	R	P
E	A	O	L	I	L	I	P	R	F	R	V	I	I	I
X	T	E	U	I	G	P	C	I	R	L	O	P	D	E
A	U	R	T	R	A	G	R	A	I	N	E	R	E	U
G	R	E	T	S	E	A	E	E	L	E	V	I	E	R
E	E	H	C	I	B	T	I	R	P	I	S	T	E	T
L	M	E	N	A	I	D	A	A	F	O	B	A	E	I
A	I	U	T	G	E	N	E	R	C	A	S	R	H	G
N	S	E	E	R	O	U	T	E	C	O	U	E	E	R
T	E	M	P	A	U	M	U	R	E	F	R	T	E	E

Solution du dernier problème: **ENTRETENUE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Insuffisance.
2 Gingembre – Progrès rapide.
3 Consacré – Ils ont souvent les doigts jaunes.
4 Note – Servent à endormir les enfants.
5 Pièces d'identité – Cuivre.
6 Délai d'exécution – Épreuves.
7 Déterminant – Remonte-pente.
8 Intercalées – Île grecque.
9 Vole en éclats – Soigné.
10 Outil de métal, garni d'aspérités – Bouillie de flocons d'avoine.
11 Pièce de charpente – Né de.
12 Cause – Celui qui bouquine.

Verticalement

1 Ferrailles – Religion.
2 Glaive – D'un os du bras.
3 Dénouement – Supposer.
4 En ce monde – Décapite.
5 Démonstratif – Lettre en vers.
6 Bouclée – Produit cosmétique.
7 Enlève des parasites – Appât artificiel.
8 Vers.
9 Excavés – Passe sous silence.
10 Anciens boucliers – Slalomeuse.
11 Construction – Connu.
12 Partie supérieure – Liquide corporel.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4165

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	L	E	I	N	O	P	T	E	R	E
2	O	T	E	R	■	U	S	U	R	P	E	R
3	N	O	I	R	C	I	E	■	O	U	I	R
4	I	M	■	E	U	S	■	E	P	I	N	E
5	F	E	C	U	L	E	N	T	■	S	■	N
6	I	S	E	R	A	N	■	I	D	E	S	T
7	C	■	D	■	S	T	E	R	E	■	A	■
8	A	L	I	A	S	■	G	E	N	E	T	S
9	T	I	L	L	E	U	L	■	S	C	I	E
10	I	U	L	E	■	S	I	F	I	L	E	T
11	O	R	E	A	D	E	S	■	T	A	T	A
12	N	E	S	S	■	R	E	J	E	T	E	R

MC4166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2						■						
3					■							
4			■									
5		■								■		
6							■					
7	■			■								■
8									■			
9						■		■				
10					■						■	
11								■				
12					■							

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

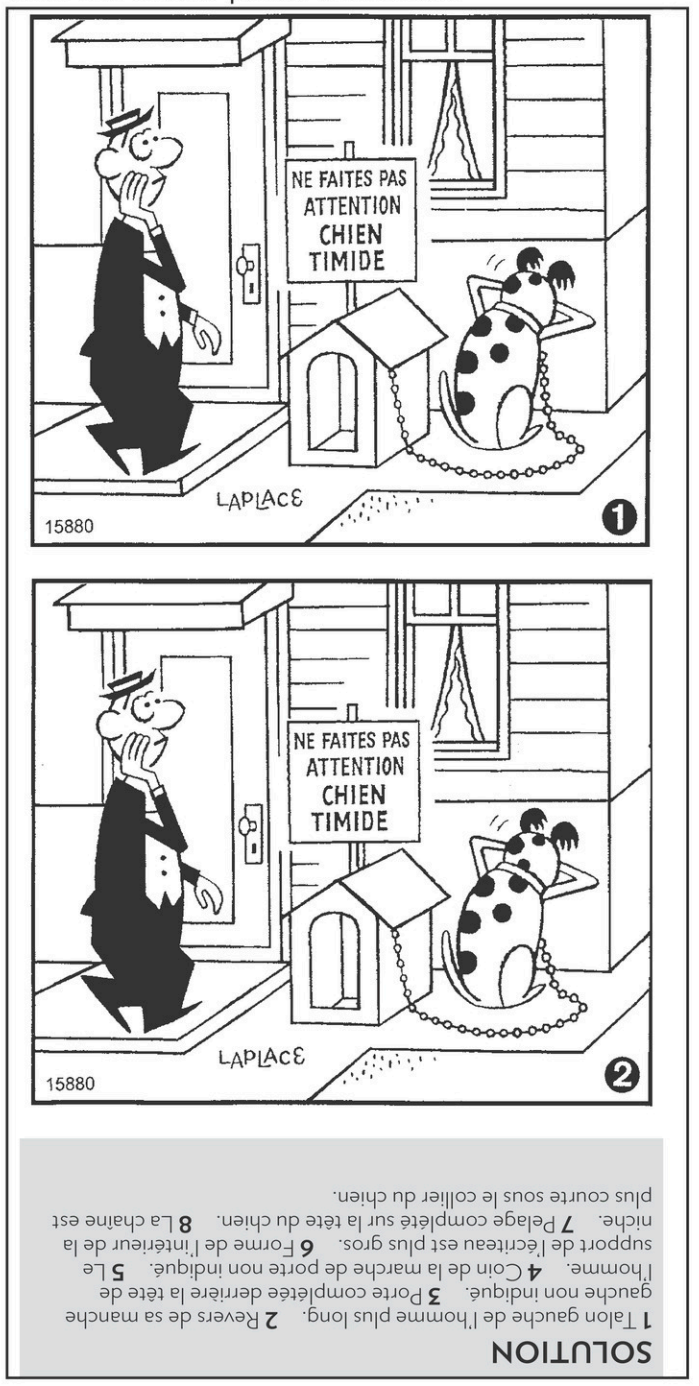

SOLUTION

1 Talon gauche de l'homme plus long. **2** Revers de sa manche gauche non indiqué. **3** Porte complètée derrière la tête de l'homme. **4** Coin de la marche de porte non indiqué. **5** Le support de l'écriteau est plus gros. **6** Forme de l'intérieur de la niche. **7** Pelage complété sur la tête du chien. **8** La chaîne est plus courte sous le collier du chien.

	8		2	7		1		
7		3	9					
		5				2		
8				2				
4	9							
				5	8		6	4
		7		9		4		
				6				
	4	9			2	5		3

Niveau de difficulté : MOYEN 2658

Jeux15_avril_14

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	8	4	7	1	3	9	6	2
1	6	3	2	9	8	4	7	5
9	7	2	4	5	6	8	1	3
4	3	6	9	8	1	5	2	7
8	5	9	6	7	2	1	3	4
7	2	1	3	4	5	6	8	9
6	9	5	8	3	7	2	4	1
3	1	8	5	2	4	7	9	6
2	4	7	1	6	9	3	5	8

Par Fabien Savary 2657

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH (CLASSEMENT FINAL)

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
pz-Boston	82	54	19	3	6	51	261	177	117	31-7-0-3	23-12-3-3	5-2-1-2	P-1
x-Tampa Bay	82	46	27	3	6	38	240	215	101	25-10-1-5	21-17-2-1	7-3-0-0	G-4
x-Montréal	**82**	**46**	**28**	**5**	**3**	**40**	**215**	**204**	**100**	**23-13-3-2**	**23-15-2-1**	**7-2-1-0**	**G-1**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
c-Pittsburgh	82	51	24	4	3	44	249	207	109	28-9-1-3	23-15-3-0	5-3-1-1	P-2
x-N.Y. Rangers	82	45	31	3	3	41	218	193	96	20-17-2-2	25-14-1-1	6-2-1-1	P-1
x-Philadelphie	82	42	30	2	8	39	236	235	94	24-14-0-3	18-16-2-5	4-3-0-3	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Columbus	82	43	32	5	2	38	231	216	93	22-15-2-2	21-17-3-0	6-3-1-0	G-1
x-Detroit	82	39	28	6	9	34	222	230	93	18-13-5-5	21-15-1-4	6-3-0-1	G-1
é-Washington	82	38	30	3	11	28	235	240	90	21-13-3-4	17-17-0-7	4-3-0-3	P-1
é-New Jersey	82	35	29	5	13	35	197	208	88	21-11-3-6	14-18-2-7	4-1-0-5	G-1
é-Ottawa	**82**	**37**	**31**	**7**	**7**	**30**	**236**	**265**	**88**	**18-17-3-3**	**19-14-4-4**	**8-2-0-0**	**G-5**
é-Toronto	82	38	36	4	4	29	231	256	84	24-16-0-1	14-20-4-3	2-8-0-0	P-4
é-Caroline	82	36	35	7	4	34	207	230	83	18-17-3-3	18-18-4-1	5-3-1-1	G-2
é-N.Y. Islanders	82	34	37	5	6	25	225	267	79	13-19-4-5	21-18-1-1	6-2-0-2	G-3
é-Floride	82	29	45	2	6	21	196	268	66	16-20-1-4	13-25-1-2	3-7-0-0	P-1
é-Buffalo	82	21	51	5	5	14	157	248	52	13-21-4-3	8-30-1-2	1-7-1-1	P-7

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
c-Colorado	82	52	22	4	4	47	250	220	112	26-11-2-2	26-11-2-2	7-1-1-1	P-2
x-St. Louis	82	52	23	4	3	43	248	191	111	28-9-3-1	24-14-1-2	3-7-0-0	P-6
x-Chicago	82	46	21	7	8	40	267	220	107	27-7-2-5	19-14-5-3	5-5-0-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
z-Anaheim	82	54	20	2	6	51	266	209	116	29-8-1-3	25-12-1-3	7-2-1-0	G-4
x-San Jose	82	51	22	2	7	41	249	200	111	29-7-1-4	22-15-1-3	5-4-0-1	G-2
x-Los Angeles	82	46	28	2	6	38	206	174	100	23-14-2-2	23-14-0-4	5-3-0-2	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Minnesota	82	43	27	4	8	35	207	206	98	26-10-1-4	17-17-3-4	6-3-0-1	P-1
x-Dallas	82	40	31	6	5	36	235	228	91	23-11-3-4	17-20-3-1	6-4-0-0	P-1
é-Phoenix	82	37	30	8	7	31	216	231	89	22-14-2-3	15-16-6-4	3-4-1-2	G-1
é-Nashville	82	38	32	3	9	36	216	242	88	19-17-1-4	19-15-2-5	7-1-0-2	G-3
é-Winnipeg	82	37	35	4	6	29	227	237	84	18-17-1-5	19-18-3-1	5-4-1-0	G-2
é-Vancouver	82	36	35	4	7	31	196	223	83	20-15-2-4	16-20-2-3	4-5-1-0	G-1
é-Calgary	82	35	40	4	3	28	209	241	77	19-19-3-0	16-21-1-3	5-5-0-0	P-2
é-Edmonton	82	29	44	6	3	25	203	270	67	16-22-2-1	13-22-4-2	4-6-0-0	G-1

NOTE: Les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries. **c**-champion de section, **é**-éliminé d'une place en séries, **p**-vainqueur du trophée des Présidents, **x**-se qualifie en vue des séries et **z**-champion d'association.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. pz-Boston	82	117
2. x-Tampa Bay	82	101
3. x-Montréal	**82**	**100**
4. x-Detroit	82	93
5. é-Ottawa	**82**	**88**
6. é-Toronto	82	84
7. é-Floride	82	66
8. é-Buffalo	82	52

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. c-Pittsburgh	82	109
2. x-N.Y. Rangers	82	96
3. x-Philadelphie	82	94
4. x-Columbus	82	93
5. é-Washington	82	90
6. é-New Jersey	82	88
7. é-Caroline	82	83
8. é-N.Y. Islanders	82	79

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. c-Colorado	82	112
2. x-St. Louis	82	111
3. x-Chicago	82	107
4. x-Minnesota	82	98
5. x-Dallas	82	91
6. é-Nashville	82	88
7. é-Winnipeg	82	84

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. z-Anaheim	82	116
2. x-San Jose	82	111
3. x-Los Angeles	82	100
4. é-Phoenix	82	89
5. é-Vancouver	82	83
6. é-Calgary	82	77
7. é-Edmonton	82	67

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: classement final.

	MJ	B	A	Pts
Thomas Vanek	78	27	41	68
Max Pacioretty	73	39	21	60
P.K. Subban	82	10	43	53
D. Desharnais	79	16	36	52
T. Plekanec	81	20	23	43
Andreï Markov	81	7	36	43
B. Gallagher	81	19	22	41
Brian Gionta	81	18	22	40
A, Galchenyuk	65	13	18	31
Lars Eller	77	12	14	26
Daniel Brière	69	13	12	25
Alexeï Emelin	59	3	14	17
Rene Bourque	63	9	7	16
Dale Weise	61	6	10	16
M. Bournival	60	7	7	14
Josh Gorges	66	1	13	14
Brandon Prust	52	6	7	13
Mike Weaver	72	1	12	13
Travis Moen	65	2	10	12
F. Bouillon	52	2	4	6
Ryan White	52	2	4	6
D. Murray	53	0	2	2
Jarred Tinordi	22	0	2	2
N. Beaulieu	17	0	2	2
George Parros	22	0	1	1
Louis Leblanc	8	0	0	0
Michael Blunden	7	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
C. Thomas	2	0	0	0
M. Saint-Pierre	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Price	34	20	5	134	6	2,32	,927
Budaj	10	8	3	56	1	2,51	,909
Tokarski	2	0	0	5	1	1,84	,946

HOCKEY

LHJMQ

Quarts de finale (4 de 7)
(B.-Comeau gagne la série 4-0)
(Halifax gagne la série 4-1)
Dimanche 13 avril
Val-d'Or à Drummondville, 16h.
(Val-d'Or gagne la série 4-2)
Lundi 14 avril
B.-Boisbriand à Rimouski, 19h30.
(Rimouski mène la série 3-2)
Mardi 15 avril
B.-Boisbriand à Rimouski, 19h30.
(si néc.)

MIDGET AAA

Coupe Jimmy-Ferrari (séries)
Finale (4 de 7)
Dimanche 13 avril
Châteauguay 6 C.E. Blondin 4
(Châteauguay gagne la série 4-3)

JUNIOR AAA

Finales de section (4 de 7)
(Granby gagne la série 4-0)
Samedi 12 avril
St-Jérôme 7 Sherbrooke 4
Lundi 14 avril
Sherbrooke à St-Jérôme, 19h30.
(La série est égale 3-3)

LNAH

Demi-finales (4 de 7)
Dimanche 13 avril
Jonquière 3 Sorel-Tracy 0
(Jonquière mène la série 2-0)
Vendredi 18 avril
Thet. Mines à Trois-Rivières, 20h.
(La série est égale 1-1)
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Samedi 19 avril
Jonquière à Sorel-Tracy, 16h.
T.-Rivières à Thetford Mines, 19h30.

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: classement final.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	82	20	54	74
Jason Spezza	75	23	43	66
Kyle Turris	82	26	31	57
C. MacArthur	79	24	32	56
Bobby Ryan	70	23	25	48
Ales Hemsky	75	13	30	43
Milan Michalek	82	17	22	39
Mika Zibanejad	69	16	17	33
Marc Méthot	75	6	17	23
P. Wiercioch	53	4	19	23
Zack Smith	82	13	9	22
Colin Greening	76	6	11	17
Erik Condra	76	6	10	16
Jared Cowen	68	6	9	15
Chris Phillips	70	1	14	15
Chris Neil	76	8	6	14
Eric Gryba	57	2	9	11
Joe Corvo	25	3	7	10
Cody Ceci	49	3	6	9
Mark Stone	19	4	4	8
Mike Hoffman	25	3	3	6
S. Da Costa	12	3	1	4
J.-G. Pageau	28	2	0	2
Matt Kassian	33	1	1	2
Derek Grant	20	0	2	2
M. Borowiecki	13	1	0	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Hammond	0	0	0	0	0	0,00	1,000
Anderson	25	16	8	150	4	3,00	,911
Lehner	12	15	6	99	1	3,06	,913
Lawson	0	0	0	2	0	10,00	,800

LNH

Dimanche 13 avril
Detroit 3 St. Louis 0
Boston 2 New Jersey 3
Tampa Bay 1 Washington 0 (F)
Caroline 6 Philadelphie 5 (F)
N.Y. Islanders 4 Buffalo 3 (F)
Ottawa 3 Pittsburgh 2 (F)
Colorado 2 Anaheim 3 (P)
Nashville 7 Minnesota 3
Dallas 1 Phoenix 2
Calgary 1 Vancouver 5
Fin de la saison régulière
Début des séries
Quarts de finale d'association (4 de 7)
Mercredi 16 avril
Montréal à Tampa Bay, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h30.
Dallas à Anaheim, 22h.
Jeudi 17 avril
Philadelphie à N.Y. Rangers, 19h.
Chicago à St. Louis, 20h.
Minnesota au Colorado, 21h30.
Los Angeles à San Jose, 22h30.
Vendredi 18 avril
Montréal à Tampa Bay, 19h.
Detroit à Boston, 19h30.
Dallas à Anaheim, 22h.
Samedi 19 avril
Chicago à St. Louis, 15h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Minnesota au Colorado, 21h30.
Dimanche 20 avril
Philadelphie à N.Y. Rangers, 12h.
Detroit à Boston, 15h.
Tampa Bay à **Montréal**, 19h.
Los Angeles à San Jose, 22h.

MARQUEURS

NOTE: classement final.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	36	68	104
Getzlaf, Ana.	31	56	87
Giroux, Phi.	28	58	86
Seguin, Dal.	37	47	84
Perry, Ana.	43	39	82
Kessel, Tor.	37	43	80
Hall, Edm.	27	53	80
Ovechkin, Wash.	51	28	79
Pavelski, SJ	41	38	79
Benn, Dal.	34	45	79
Backstrom, Wash.	18	61	79
Sharp, Chi.	34	44	78
Thornton, SJ	11	65	76
Karlsson, Ott.	**20**	**54**	**74**
Malkin, Pit.	23	49	72
Marleau, SJ	33	37	70
Kopitar, LA	29	41	70
Duchene, Col.	23	47	70
Saint-Louis, NYR	30	39	69
Kane, Chi.	29	40	69
Wheeler, Win.	28	41	69
Okposo, NYI	27	42	69
Krejci, Bos.	19	50	69
Kunitz, Pit.	35	33	68
Toews, Chi.	28	40	68
Vanek, Mon.	**27**	**41**	**68**
Jagr, NJ	24	43	67
Tavares, NYI	24	42	66
Spezza, Ott.	**23**	**43**	**66**
Eberle, Edm.	28	37	65
Landeskog, Col.	26	39	65
O'Reilly, Col.	28	36	64
Little, Win.	23	41	64
Johansen, Clb	33	30	63
MacKinnon, Col.	24	39	63
Steen, STL	33	29	62
Bergeron, Bos.	30	32	62
Voracek, Phi.	23	39	62
Iginla, Bos.	30	31	61
van Riemsdyk, Tor.	30	31	61
Neal, Pit.	27	34	61
E. Staal, Car.	21	40	61
Keith, Chi.	6	55	61

SOMMAIRES DE LA LNH

DIMANCHE

Ottawa 3 Pittsburgh 2 (F)

Première période
1. Pittsburgh, Jokinen 21 (Kunitz, Letang) 14:46 (an)
2. Ottawa, Turris 26 (Karlsson, Hoffman) 18:38 (an)
Pénalité(s) — Neil Ott (maj.) 9:24, Glass Pit (maj.) 9:24, Michalek Ott 14:06, Zolnierczyk Pit 16:39, Greening Ott 19:56.
Deuxième période
3. Pittsburgh, Stempniak 12 (Bennett, Gibbons) 5:16
4. Ottawa, Stone 4 (MacArthur, Wiercioch) 17:14 (an)
Pénalité(s) — Zolnierczyk Pit 6:58, Condra Ott 9:48, Condra Ott 12:34, Kunitz Pit 16:37, Despres Pit 17:32.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Adams Pit 10:17.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Fusillade
Ottawa (2) — Turris marque, Spezza marque.
Pittsburgh (0) — Bennett rate, Jokinen rate.

Tirs au but

Ottawa	9	13	9	2—33
Pittsburgh	6	11	11	0—28

Gardiens — Ottawa: Lehner (G, 12-15-6); Pittsburgh: Zatkoff (PP, 12-6-2).
Avantages numériques — Ottawa: 2-5; Pittsburgh: 1-4.
Assistance — 18 663.

Colorado 2 Anaheim 3 (P)

Première période
1. Colorado, Malone 3 (Holden, Wilson) 12:11
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Deuxième période
2. Colorado, Elliott 1 (Talbot, Bordeleau) 18:51
Pénalité(s) — Cogliano Ana 9:44, Guenin Col 12:52, Guenin Col 16:24.
Troisième période
3. Anaheim, Maroon 11 (Perreault, Lovejoy) 1:41
4. Anaheim, Koivu 11 (Vatanen, Cogliano) 4:54
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Prolongation
5. Anaheim, Bonino 22 (Smith-Pelly, Vatanen) 1:33
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Colorado	9	10	12	0—31
Anaheim	9	15	10	2—36

Gardiens — Colorado: Giguère (PP, 11-6-1); Anaheim: Gibson (G, 3-0-0).
Avantages numériques — Colorado: 0-1; Anaheim: 0-2.
Assistance — 17 528.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	8	4	,667	—	—	7-3	G-3	4-2	4-2
Washington	7	5	,583	1	—	5-5	P-3	4-2	3-3
Philadelphie	6	6	,500	2	1	5-5	G-3	3-3	3-3
New York	5	7	,417	3	2	5-5	P-1	2-4	3-3
Miami	5	8	,385	3½	2½	3-7	P-7	5-2	0-6

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	10	2	,833	—	—	9-1	G-9	4-2	6-0
St. Louis	7	5	,583	3	—	6-4	G-2	4-2	3-3
Pittsburgh	6	6	,500	4	1	4-6	P-3	4-2	2-4
Chicago	4	8	,333	6	3	4-6	P-2	2-4	2-4
Cincinnati	4	8	,333	6	3	3-7	G-1	2-4	2-4

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	9	4	,692	—	—	7-3	G-3	2-3	7-1
San Fran.	8	5	,615	1	—	6-4	G-1	3-3	5-2
Colorado	6	7	,462	3	1½	5-5	P-1	4-2	2-5
San Diego	5	7	,417	3½	2	4-6	G-1	3-3	2-4
Arizona	4	11	,267	6	4½	3-7	P-3	1-8	3-3

Dimanche 13 avril
Miami 3 Philadelphie 4
Washington 2 Atlanta 10
Pittsburgh 1 Milwaukee 4
Chi. Cubs 4 St. Louis 6
Colorado 4 San Francisco 5 (10)
L.A. Dodgers 8 Arizona 6
Interligue
Tampa Bay 4 Cincinnati 12
Detroit 1 San Diego 5
Lundi 14 avril
Atlanta à Philadelphie, 19h05.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Washington à Miami, 19h10.
St. Louis à Milwaukee, 20h10.
N.Y. Mets en Arizona, 21h40.
Colorado à San Diego, 22h10.
Mardi 15 avril
Atlanta (Hale 0-0) à Philadelphie (Lee 2-1), 19h05.
Pittsburgh (Cole 2-0) à Cincinnati (Leake 1-1), 19h10.
Washington (Strasburg 1-1) à Miami (Koehler 1-1), 19h10.
St. Louis (Miller 0-2) à Milwaukee (Estrada 1-0), 20h10.
N.Y. Mets (Mejia 1-0) en Arizona (Arroyo 1-0), 21h40.
Colorado (Morales 0-1) à San Diego (Erlin 1-0), 22h10.
L.A. Dodgers à San Francisco (Lincecum 0-1), 22h15.
Mercredi 16 avril
Pittsburgh à Cincinnati, 12h35.
St. Louis à Milwaukee, 13h10.
N.Y. Mets en Arizona, 15h40.
Atlanta à Philadelphie, 19h05.
Washington à Miami, 19h10.
Colorado à San Diego, 22h10.
Dodgers à San Francisco, 22h15.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	7	6	,538	—	—	6-4	G-2	4-3	3-3
Tampa Bay	7	6	,538	—	—	6-4	P-1	4-3	3-3
Toronto	7	6	,538	—	—	5-5	G-1	3-3	4-3
Baltimore	5	7	,417	1½	1½	4-6	P-1	2-4	3-3
Boston	5	8	,385	2	2	3-7	P-2	2-4	3-4

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	6	4	,600	—	—	6-4	P-1	4-1	2-3
Chicago	7	6	,538	½	—	5-5	G-1	5-2	2-4
Minnesota	6	6	,500	1	½	6-4	G-3	3-3	3-3
Cleveland	6	7	,462	1½	1	4-6	P-1	3-3	3-4
Kansas City	4	7	,364	2½	2	4-6	P-3	4-2	0-5

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Oakland	8	4	,667	—	—	7-3	G-2	3-3	5-1
Seattle	6	5	,545	1½	—	5-5	P-2	2-3	4-2
Los Angeles	6	6	,500	2	½	6-4	G-1	2-4	4-2
Texas	6	6	,500	2	½	5-5	G-1	4-2	2-4
Houston	5	8	,385	3½	2	3-7	P-1	3-4	2-4

Dimanche 13 avril
Toronto 11 Baltimore 3
Cleveland 3 Chi. White Sox 4
Kansas City 3 Minnesota 4
Houston 0 Texas 1
Oakland 3 Seattle 0
Boston 2 N.Y. Yankees 3
Interligue
N.Y. Mets 2 L.A. Angels 14
Lundi 14 avril
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Seattle au Texas, 20h05.
Oakland à L.A. Angels, 22h05.
Mardi 15 avril
Tampa Bay (Odorizzi 1-1) à Baltimore (Gonzalez 0-1), 19h05.
Cleveland (McAllister 1-0) à Detroit (Sanchez 0-0), 19h08.
Seattle (Beavan 0-0) au Texas (Ross 0-0), 20h05.
Boston (Peavy 0-0) à Chi. White Sox (Johnson 0-1), 20h10.
Toronto (Morrow 1-1) au Minnesota (Hughes 0-0), 20h10.
Kansas City (Ventura 0-0) à Houston (Harrell 0-2), 20h10.
Oakland (Straily 1-1) à L.A. Angels (Richards 2-0), 22h05.
Interligue
Chi. Cubs (Hammel 2-0) à N.Y. Yankees (Tanaka 1-0), 19h05.
Mercredi 16 avril
Tampa Bay à Baltimore, 12h35.
Cleveland à Detroit, 19h08.
Seattle au Texas, 20h05.
Boston à Chi. White Sox, 20h10.
Toronto au Minnesota, 20h10.
Kansas City à Houston, 20h10.
Oakland à L.A. Angels, 22h05.
Interligue
Chi. Cubs à N.Y. Yankees, 19h05.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
c-Manch.	75	48	19	2	6	243	186	104
x-St. John's	74	44	23	2	5	247	203	95
Providence	74	39	24	2	9	231	207	89
Worcester	74	35	33	4	2	187	220	76
Portland	74	24	38	3	9	216	276	60

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
c-Springfield	74	47	21	1	5	244	205	100
Albany	74	38	23	5	8	212	189	89
Hartford	74	35	32	1	6	198	219	77
Adirondack	72	28	37	1	6	170	214	63
Bridgeport	73	27	38	2	6	178	230	62

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
x-Scranton	74	42	24	3	5	202	178	92
x-Bingh.	73	42	24	2	5	263	221	91
Hershey	73	38	25	5	5	215	204	86
Norfolk	73	38	25	3	7	191	184	86
Syracuse	73	30	31	4	8	190	221	72

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
c-Toronto	73	43	24	2	4	212	192	92
Rochester	73	35	27	6	5	204	211	81
Utica	73	33	31	5	4	181	210	75
Hamilton	**74**	**32**	**34**	**1**	**7**	**179**	**220**	**72**
Lake Erie	73	30	32	1	10	188	225	71

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
x-G. Rapids	74	46	22	2	4	233	179	98
x-Chicago	73	42	21	5	5	224	185	94
x-Milwaukee	74	38	23	6	7	210	192	89
Rockford	74	34	31	5	4	224	254	77
Iowa	73	27	36	6	4	161	224	64

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
c-Texas	74	47	17	3	7	269	192	104
x-Abb.	73	40	25	5	3	227	211	88
Oklahoma	73	34	28	2	9	231	249	79
Charlotte	74	37	34	1	2	224	229	77
San Antonio	74	30	35	3	6	205	229	69

NOTE: **c**-champion de section et **x**-se qualifie pour les séries.
Dimanche 13 avril
G. Rapids 2 Charlotte 1
Hartford 2 St. John's 6
Springfield 2 Bridgeport 1
Manchester 3 Providence 2
Norfolk 3 Portland 2 (F)
Rockford 2 Chicago 4
Oklahoma 5 Abbotsford 4 (F)
Toronto 3 W./B. Scranton 2
Utica 1 Adirondack 2
Syracuse 0 Albany 4
Binghamton 0 Hershey 1 (P)
Rochester 1 Lake Erie 2 (F)
Texas 0 San Antonio 1 (F)
Milwaukee 3 Iowa 0
Lundi 14 avril
Adirondack à Bridgeport, 19h.
Mardi 15 avril
Hamilton à Lake Erie, 19h.
Mercredi 16 avril
Adirondack à Syracuse, 19h.
Albany à Portland, 19h.
Rochester à Utica, 19h.
Toronto à Binghamton, 19h05.
Hershey à Norfolk, 19h15.
Texas à Oklahoma, 20h.
Chicago à Iowa, 20h05.
Jeudi 17 avril
Abbotsford à San Antonio, 20h.
Vendredi 18 avril
Lake Erie à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Adirondack, 19h.
Springfield à Hartford, 19h.
Toronto à Utica, 19h.
Syracuse à Rochester, 19h05.
Manchester à Providence, 19h05.
Scranton à Binghamton, 19h05.
St. John's à Worcester, 19h30.
Hershey à Norfolk, 19h30.
Charlotte à Milwaukee, 20h.
Iowa à Oklahoma, 20h.
Chicago à Rockford, 20h.
Abbotsford à San Antonio, 20h30.

LHO

Demi-finales d'association (4 de 7)
(Erie gagne la série 4-0)
(Oshawa gagne la série 4-0)
(Guelph gagne la série 4-1)
Dimanche 13 avril
North Bay 3 Barrie 2
(North Bay gagne la série 4-2)
Finales d'association (4 de 7)
Jeudi 17 avril
Erie à Guelph, 19h.
Vendredi 18 avril
North Bay à Oshawa, 19h05.
Erie à Guelph, 19h30.

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO

À Monte-Carlo
MESSIEURS
Simple - Premier tour
Fabio Fognini (10), Italie, bat Joao Sousa, Portugal, 5-7, 7-5, 6-4.
Tommy Robredo (11), Espagne, bat David Goffin, Belgique, 6-4, 6-1.
Roberto Bautista-Agut, Espagne, bat **Vasek Pospisil, Vancouver,** 6-2, 6-2.
Albert Montanes, Espagne, bat Benoît Paire, France, 7-5, 4-6, 6-2.
Philipp Kohlschreiber, Allemagne, bat Simone Bolelli, Italie, 6-3, 6-4.

LHJAAAQ- MENEURS SÉRIES

Joueur	PJ	B	A	Tot	Pun
Tremblay Alexandre STA	7	8	14	22	33
Houde Jason GRA	**10**	**7**	**12**	**19**	**8**
Dionne Nicolas STJ	10	7	12	19	8
Nellis Anthony SHE	12	10	9	19	14
Jodoin Olivier STA	8	9	9	18	36
Asselin Janick SHE	11	9	9	18	29
Bradley-Tessier Dwayne SHE

ANAHEIM

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Getzlaf	77	31	56	87	28	31
Perry	81	43	39	82	32	65
Bonino	77	22	27	49	14	22
Perreault	69	18	25	43	13	36
Cogliano	82	21	21	42	13	26
Fowler	70	6	30	36	15	14
Palmieri	71	14	17	31	9	38
Lindholm	78	6	24	30	29	36
Winnik	76	6	24	30	6	23
Koivu	65	11	18	29	3	46
Maroon	62	11	18	29	11	101
Selanne	64	9	18	27	8	12
Beleskey	55	9	15	24	8	64
Silfverberg	52	10	13	23	2	12
Vatanen	48	6	15	21	9	22
Lovejoy	78	5	13	18	21	39
Beauchemin	70	4	13	17	26	39
Etem	29	7	4	11	3	4
Robidas	38	5	5	10	10	20
Smith-Pelly	19	2	8	10	5	2
Allen	68	0	10	10	20	75
Sbisa	30	1	5	6	0	43
Jackman	36	4	1	5	-3	103
Fistric	34	1	4	5	9	28
Rakell	18	0	4	4	-3	2
Yonkman	2	0	1	1	-1	0
Steckel	6	0	0	0	0	0
Hiller	50	0	2	2	0	0
Andersen	28	0	1	1	0	0
Gibson	3	0	0	0	0	0

BOSTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Krejci	80	19	50	69	39	28
Bergeron	80	30	32	62	38	43
Iginla	78	30	31	61	34	47
Lucic	80	24	35	59	30	91
Marchand	82	25	28	53	36	64
Smith	82	20	31	51	28	14
Soderberg	73	16	32	48	4	36
Chara	77	17	23	40	25	66
Krug	79	14	26	40	18	28
Eriksson	61	10	27	37	14	6
Hamilton	64	7	18	25	22	40
Boychuk	75	5	18	23	31	45
Meszaros	52	7	15	22	5	40
Campbell	82	8	13	21	1	47
Paille	72	9	9	18	9	6
Kelly	57	9	9	18	2	32
Bartkowski	64	0	18	18	22	30
Spooner	23	0	11	11	0	6
Seidenberg	34	1	9	10	11	10
Thornton	64	5	3	8	3	74
Miller	47	1	5	6	20	38
McQuaid	30	1	5	6	12	69
Potter	19	0	5	5	-1	21
Caron	35	1	2	3	-8	36
Fraser	14	2	0	2	0	10
Warsofsky	6	1	1	2	1	0
Florek	4	1	1	2	1	0
N.Johnson	9	0	0	0	-4	0
Trotman	2	0	0	0	0	0
Cunningham	2	0	0	0	0	0
Lindblad	2	0	0	0	0	0
Khokhlachev	1	0	0	0	0	0
Rask	58	0	2	2	0	2
C.Johnson	27	0	0	0	0	0
Svedberg	1	0	0	0	0	0

BUFFALO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hodgson	72	20	24	44	-26	20
Ennis	80	21	22	43	-25	42
Stafford	70	16	18	34	-19	39
Ehrhoff	79	6	27	33	-27	38
Stewart	63	15	11	26	0	118
Conacher	79	7	19	26	1	50
Myers	62	9	13	22	-26	58
Girgensons	70	8	14	22	-6	14
Foligno	74	7	12	19	-17	82
McBain	69	6	11	17	-13	14
Leino	58	0	15	15	-16	10
Flynn	79	6	7	13	-10	14
D'Agostini	57	5	7	12	-15	26
Mitchell	67	2	8	10	-3	25
Weber	68	1	8	9	-29	73
Tallinder	64	2	6	8	-21	34
Pysyk	44	1	6	7	-11	16
Ellis	50	4	2	6	-6	4
Ristolainen	34	2	2	4	-15	6
Larsson	28	0	4	4	0	19
Grigorenko	18	2	1	3	-3	2
Konopka	59	1	2	3	-9	88
Varone	9	1	1	2	-3	4
Sulzer	25	0	2	2	-3	8
Omark	14	0	2	2	-6	6
Scott	56	1	0	1	-12	125
Deslauriers	17	1	0	1	-10	18
Adam	12	1	0	1	0	4
Zadorov	7	1	0	1	-4	4
Ruhwedel	21	0	1	1	-3	2
Porter	12	0	1	1	-5	2
McCabe	7	0	1	1	-3	15
McNabb	12	0	0	0	1	6
Kaleta	5	0	0	0	-1	5
Neuvirth	15	0	1	1	0	0
Enroth	28	0	0	0	0	0
Lieuwen	7	0	0	0	0	0
Hackett	8	0	0	0	0	0
Knapp	2	0	1	1	0	0

CALGARY

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hudler	75	17	37	54	4	16
Giordano	64	14	33	47	12	63
Cammalleri	63	26	19	45	-13	26
Backlund	76	18	21	39	4	32
Monahan	75	22	12	34	-20	8
Stajan	63	14	19	33	-13	42
Brodie	81	4	27	31	0	20
Russell	68	7	22	29	-11	15
Colborne	80	10	18	28	-17	34
Glencross	38	12	12	24	-11	12
Byron	47	7	14	21	6	27
Wideman	46	4	17	21	-15	18
D.Jones	48	9	8	17	1	10
Galiardi	62	4	13	17	-13	21
Butler	82	2	14	16	-23	39
Bouma	78	5	10	15	-4	41
Baertschi	26	2	9	11	-4	6
McGrattan	76	4	4	8	-4	100
Smid	73	2	6	8	-10	78
Westgarth	48	4	3	7	-4	68
Wotherspoon	14	0	4	4	-3	4
Granlund	7	2	1	3	2	0
O'Brien	45	0	3	3	-8	58
Billins	10	0	3	3	-3	0
B.Jones	14	2	0	2	0	21
Agostino	8	1	1	2	-2	0
Hanowski	11	0	2	2	-2	2
Breen	9	0	2	2	1	5
Reinhart	8	0	2	2	1	2
MacDermid	7	0	2	2	1	12
Knight	7	1	0	1	-1	0
Gaudreau	1	1	0	1	1	0
Smith	14	0	1	1	-10	2
Street	13	0	1	1	-2	4
Brabant	6	0	0	0	-1	2
Cundari	4	0	0	0	-4	0
Arnold	1	0	0	0	-1	0
Ramo	40	0	1	1	0	10
MacDonald	11	0	0	0	0	2
Ortio	9	0	2	2	0	0

CAROLINE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
E.Staal	79	21	40	61	-13	74
Skinner	71	33	21	54	-14	22
Sekera	74	11	33	44	4	20
Semin	65	22	20	42	1	42
J.Staal	82	15	25	40	2	34
Faulk	76	5	27	32	-9	37
Gerbe	81	16	15	31	-6	36
Tlusty	68	16	14	30	2	22
Nash	73	10	14	24	0	29
Dwyer	75	8	14	22	-2	14
Loktionov	68	7	15	22	-2	14
Lindholm	58	9	12	21	-14	4
Hainsey	82	4	11	15	-9	45
Harrison	68	4	11	15	-1	44
Malhotra	69	7	6	13	0	18
Bowman	70	4	8	12	-2	16
Murphy	48	2	10	12	-9	10
Dvorak	60	4	5	9	3	41
Liles	41	2	7	9	5	8
Bellemore	64	2	6	8	-1	45
Boychuk	11	1	3	4	2	0
Komisarek	32	0	4	4	-4	14
Sutter	17	1	1	2	-4	9
Terry	10	0	2	2	-4	0
Palushaj	2	0	0	0	-1	0
Khudobin	36	0	0	0	0	0
Ward	30	0	1	1	0	2
Peters	21	0	2	2	0	4

CHICAGO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Sharp	82	34	44	78	13	40
Kane	69	29	40	69	7	22
Toews	76	28	40	68	26	34
Keith	79	6	55	61	22	28
Hossa	72	30	30	60	28	20
Saad	78	19	28	47	20	20
Seabrook	82	7	34	41	23	22
Shaw	80	20	19	39	12	76
Versteeg	81	12	24	36	0	36
Leddy	82	7	24	31	10	10
Kruger	81	8	20	28	6	36
Smith	75	14	12	26	3	2
Hjalmarsson	81	4	22	26	11	34
Handzus	59	4	12	16	0	16
Oduya	77	3	13	16	11	38
Bickell	59	11	4	15	-6	28
Bollig	82	7	7	14	-1	92
Morin	24	5	6	11	5	32
Regin	61	4	7	11	-5	20
Rozsival	42	1	7	8	7	32
Brookbank	48	2	5	7	2	52
Nordstrom	16	1	2	3	-2	2
Carey	2	1	0	1	-1	2
Rundblad	17	0	1	1	-4	6
Mills	3	0	0	0	-1	0
Teravainen	3	0	0	0	0	0
Crawford	59	0	1	1	0	0
Raanta	25	0	1	1	0	0
Khabibulin	4	0	0	0	0	0
Simpson	1	0	0	0	0	0

COLORADO

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Duchene	71	23	47	70	8	19
Landeskog	81	26	39	65	21	71
O'Reilly	80	28	36	64	-1	2
MacKinnon	82	24	39	63	20	26
Stastny	71	25	35	60	9	22
Johnson	80	9	30	39	5	61
McGinn	79	19	19	38	-3	30
Barrie	64	13	25	38	17	20
Parenteau	55	14	19	33	3	30
Mitchell	75	11	21	32	13	36
Benoit	79	7	21	28	2	26
Talbot	81	8	19	27	5	45
Holden	54	10	15	25	12	22
Hejda	78	6	11	17	8	40
McLeod	71	5	8	13	2	122
Bordeleau	82	6	5	11	-1	115
Tanguay	16	4	7	11	7	4
Sarich	54	1	9	10	7	38
Guenin	68	1	8	9	3	46
Cliche	76	1	6	7	-11	17
Wilson	28	0	6	6	1	12
Malone	32	3	2	5	-4	23
Elliott	1	1	0	1	0	0
Carey	12	0	0	0	2	0
Stollery	2	0	0	0	1	2
Gulik	2	0	0	0	0	0
Hunwick	1	0	0	0	0	0
Varlamov	63	0	3	3	0	2
Giguere	22	0	0	0	0	4
Berra	31	0	0	0	0	2
Aittokallio	1	0	0	0	0	0

COLUMBUS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Johansen	82	33	30	63	3	43
Wisniewski	75	7	44	51	0	61
Dubinsky	76	16	34	50	5	98
Atkinson	79	21	19	40	-4	18
Anisimov	81	22	17	39	-2	20
Foligno	70	18	21	39	5	96
Umberger	74	18	16	34	-3	26
Letestu	82	12	22	34	1	20
Johnson	82	5	28	33	-7	48
Jenner	72	16	13	29	6	45
Tyutin	69	4	22	26	6	44
Calvert	56	9	15	24	-1	53
Murray	66	4	17	21	4	10
Horton	36	5	14	19	-3	24
MacKenzie	71	9	9	18	0	47
Comeau	61	5	11	16	-2	36
Savard	70	5	10	15	2	28
Nikitin	66	2	13	15	9	20
Tropp	53	2	9	11	3	37
Frattin	44	2	5	7	-4	11
Prout	49	2	4	6	-7	37
Schultz	69	0	5	5	-13	28
Skille	16	4	0	4	2	6
Boll	28	1	1	2	-6	62
Chaput	17	0	1	1	0	2
Collins	6	0	1	1	1	0
Craig	6	0	0	0	-3	0
Goloubef	5	0	0	0	0	2
Erixon	2	0	0	0	2	2
Bass	1	0	0	0	0	5
Bobrovsky	58	0	1	1	0	2
McElhinney	28	0	1	1	0	0
McKenna	4	0	0	0	0	0

DALLAS

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Seguin	80	37	47	84	16	18
J.Benn	81	34	45	79	21	64
Goligoski	81	6	36	42	9	28
Eakin	81	16	19	35	-9	36
Chiasson	79	13	22	35	-21	38
Nichushkin	79	14	20	34	20	8
Garbutt	75	17	15	32	10	106
Whitney	69	9	23	32	-6	14
Peverley	62	7	23	30	-3	15
Cole	75	16	13	29	-17	20
Roussel	81	14	15	29	-1	209
Daley	67	9	16	25	10	38
Fiddler	76	6	17	23	3	37
Gonchar	76	2	20	22	-12	20
Horcoff	77	7	13	20	1	52
J.Benn	78	3	17	20	16	30
Dillon	80	6	11	17	9	86
Sceviour	26	8	4	12	-3	4
Connauton	36	1	7	8	-6	16
Jeffrey	34	2	2	4	-4	2
Rome	25	0	1	1	-6	11
Morin	4	0	1	1	2	0
Fortunus	1	0	1	1	1	0
Mueller	9	0	0	0	-2	0
Gaunce	9	0	0	0	1	7
Nemeth	8	0	0	0	-3	6
Oleksiak	7	0	0	0	-3	2
Lehtonen	65	0	4	4	0	4
Thomas	48	0	1	1	0	4
Nilstorp	1	0	0	0	0	0
Campbell	1	0	0	0	0	0

DETROIT

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Legwand	83	14	37	51	-17	61
Alfredsson	68	18	31	49	2	10
Kronwall	79	8	41	49	0	44
Nyquist	57	28	20	48	16	10
Zetterberg	45	16	32	48	19	20
Franzen	54	16	25	41	6	40
Tatar	73	19	20	39	12	30
Datsyuk	45	17	20	37	1	6
Abdelkader	70	10	18	28	2	31
Sheahan	42	9	15	24	8	6
DeKeyser	65	4	19	23	10	30
Helm	42	12	8	20	2	14
Smith	71	5	14	19	-2	68
Kindl	66	2	17	19	-4	24
Andersson	65	8	9	17	-11	12
Bertuzzi	59	9	7	16	-17	40
Jurco	36	8	7	15	0	14
Miller	82	7	8	15	-11	21
Quincey	82	4	9	13	-5	88
Ericsson	48	1	10	11	2	34
Cleary	52	4	4	8	-11	31
Glendening	56	1	6	7	-8	22
Lashoff	75	1	5	6	-2	36
Weiss	26	2	2	4	-4	12
Samuelsson	26	1	2	3	-4	6
Emmerton	18	0	2	2	-2	4
Almquist	2	1	0	1	-1	0
Tootoo	11	0	1	1	-3	5
Ferraro	4	0	0	0	0	2
Ouellet	4	0	0	0	0	2
Pulkkinen	3	0	0	0	0	2
Marchenko	1	0	0	0	2	2
Sproul	1	0	0	0	0	0
Callahan	1	0	0	0	0	0
Howard	51	0	0	0	0	6
Gustavsson	27	0	0	0	0	0
Mrazek	9	0	0	0	0	0

EDMONTON

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Hall	75	27	53	80	-15	44
Eberle	80	28	37	65	-11	18
Perron	78	28	29	57	-16	90
Nugent-Hopkins	80	19	37	56	-12	26
Gagner	67	10	27	37	-29	41
Schultz	74	11	22	33	-22	16
Yakupov	63	11	13	24	-33	36
Smyth	72	10	13	23	-18	44
Gordon	74	8	13	21	-15	20
Arcobello	41	4	14	18	-7	8
Ference	71	3	15	18	-18	63
Petry	80	7	10	17	-22	42
Larsen	30	3	9	12	-4	8
Hendricks	77	5	2	7	-11	112
Belov	57	1	6	7	-12	34
Jones	52	2	4	6	0	40
Marincin	44	0	6	6	-2	16
Joensuu	42	3	2	5	-16	16
Acton	30	3	2	5	-2	21
Gazdic	67	2	2	4	-8	127
Klefbom	17	1	2	3	-6	0
Fedun	4	2	0	2	-1	0
Fraser	42	1	1	2	-15	76
Pinizzotto	6	0	2	2	-1	15
Pitlick	10	1	0	1	-2	0
Horak	3	1	0	1	-1	0
Lander	27	0	1	1	-10	4
Grebeshkov	7	0	1	1	0	2
Eager	7	0	1	1	1	2
Hunt	3	0	0	0	-3	0
Hamilton	2	0	0	0	-2	0
Scrivens	40	0	1	1	0	6
Fasth	12	0	0	0	0	0
LaBarbera	7	0	0	0	0	0

FLORIDE

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Bjugstad	76	16	22	38	-14	16
Upshall	76	15	22	37	1	73
Campbell	82	7	30	37	-6	20
Boyes	78	21	15	36	-6	28
Bergenheim	62	16	13	29	-16	40
Huberdeau	69	9	19	28	-5	37
Fleischmann	80	8	20	28	-18	22
Gilbert	73	3	25	28	-5	18
Pirri	49	13	12	25	6	8
Barkov	54	8	16	24	-3	10
Kulikov	81	8	11	19	-26	66
Hayes	55	11	7	18	-5	18
Winchester	52	9	9	18	-2	38
Kopecky	49	4	8	12	0	18
Olsen	44	3	9	12	-3	8
Gomez	46	2	10	12	-11	24
Gudbranson	65	3	6	9	-7	114
Trocheck	20	5	3	8	-11	6
Shore	24	5	2	7	-1	8
Howden	16	4	2	6	0	10
Jovanovski	37	1	4	5	-6	39
Barch	55	0	4	4	-10	99
Gilroy	16	1	1	2	-2	6
Robak	16	0	2	2	-4	6
Crabb	9	0	1	1	-2	7
Petrovic	7	0	1	1	3	8
Butler	2	0	1	1	1	2
Mottau	8	0	0	0	-3	4
Whitney	7	0	0	0	-7	6
Wilson	3	0	0	0	-1	0
Racine	1	0	0	0	-1	2
Luongo	56	0	0	0	0	2
Clemmensen	17	0	1	1	0	0
Ellis	20	0	1	1	0	0

LOS ANGELES

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Kopitar	82	29	41	70	34	24
Carter	72	27	23	50	8	44
Williams	82	19	24	43	14	48
Richards	82	11	30	41	-6	28
Doughty	78	10	27	37	18	64
Voynov	82	4	30	34	6	44
King	77	15	15	30	16	18
Gaborik	41	11	19	30	7	10
Toffoli	62	12	17	29	21	10
Brown	79	15	12	27	7	66
Stoll	78	8	19	27	9	48
Muzzin	76	5	19	24	8	58
Martinez	61	11	11	22	17	14
Regehr	79	3	11	14	6	46
Mitchell	76	1	11	12	14	58
Lewis	73	6	5	11	-1	6
Nolan	64	6	4	10	-1	54
Clifford	71	3	5	8	6	81
Pearson	25	3	4	7	2	8
Greene	38	2	4	6	6	47
Vey	18	0	5	5	0	0
Fraser	33	0	2	2	-4	30
Campbell	3	0	0	0	0	0
Quick	49	0	2	2	0	2
Jones	19	0	1	1	0	0

MINNESOTA

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Pominville	82	30	30	60	3	16
Parise	67	29	27	56	10	30
Koivu	65	11	43	54	0	24
Moulson	75	23	28	51	2	34
Suter	82	8	35	43	15	34
Granlund	63	8	33	41	-3	22
Niederreiter	81	14	22	36	12	44
Coyle	70	12	18	30	-7	33
Heatley	76	12	16	28	-18	18
Cooke	82	10	18	28	8	54
Spurgeon	67	5	21	26	15	16
Brodziak	81	8	16	24	0	61
Fontaine	66	13	8	21	6	26
Brodin	79	8	11	19	0	22
Scandella	76	3	14	17	10	20
Haula	46	6	9	15	14	29
Ballard	45	2	7	9	-7	37
Prosser	53	2	6	8	2	58
McCormick	43	2	5	7	-6	52
Zucker	21	4	1	5	2	2
Stoner	63	1	4	5	-6	84
Veilleux	34	3	0	3	-2	21
Dumba	13	1	1	2	-5	2
Blum	15	0	1	1	-1	0
Rupp	13	0	1	1	1	23
Folin	1	0	1	1	3	0
Bulmer	5	0	0	0	-2	2
Dowell	1	0	0	0	-1	0
McMillan	1	0	0	0	0	0
Harding	29	0	0	0	0	0
Kuemper	26	0	0	0	0	0
Bryzgalov	32	0	0	0	0	0
Backstrom	21	0	0	0	0	0
Curry	2	0	0	0	0	0

MONTRÉAL

JOUEUR	MJ	B	P	PTS	+/-	PM
Vanek	78	27	41	68	7	46
Pacioretty	73	39	21	60	8	35
Subban	82	10	43	53	-4	81
Desharnais	79	16	36	52	11	24
Plekanec	81	20	23	43	11	38
Markov	81	7	36	43	12	34
Gallagher	81	19	22	41	4	73
Gionta	81	18	22	40	1	22
Galchenyuk	65	13	18	31	-12	26
Eller	77	12	14	26	-15	68
Briere	69	13	12	25	1	30
Emelin	59	3	14	17	-1	59
Bourque	63	9	7	16	-1	32
Weise	61	6	10	16	3	59
Bournival	60	7	7	14	-6	18
Gorges	66	1	13	14	6	12
Prust	52	6	7	13	-1	121
Weaver	72	1	12	13	0	31
Moen	65	2	10	12	2	49
Bouillon	52	2	4	6	-5	34
White	52	2	4	6	-8	50
Murray	53	0	2	2	-12	42
Tinordi	22	0	2	2

Michael Phelps met fin à sa retraite

Il renouera avec la compétition à la fin du mois d'avril

BETH HARRIS

ASSOCIATED PRESS — Michael Phelps a décidé de mettre fin à sa retraite, ce qui constitue la première étape vers une participation aux Jeux olympiques de 2016 à Rio.

L'Américain qui a décroché 22 médailles olympiques en carrière participera à la fin du mois à une première compétition depuis les JO de Londres, alors qu'il prendra part à une réunion prévue à Mesa, en Arizona, du 24 au 26 avril.

Bob Bowman, l'entraîneur de longue date du nageur, a déclaré hier à l'*Associated Press* que Phelps s'est inscrit à trois épreuves — celles du 50 m et 100 m libres, et le 100 m papillon.

« Je pense que le but est surtout de tâter le terrain et de voir comment ça se déroule, a indiqué Bowman par téléphone de Baltimore. Je ne dirais pas que c'est un retour officiel. »

Phelps a recommencé à s'entraîner à l'automne et il s'est alors inscrit de nouveau au programme antidopage américain. Il a complété la période d'attente obligatoire de six mois prescrite par l'Agence antidopage des États-Unis, et il est maintenant admissible à prendre part à des compétitions.

Phelps est encore « pas mal loin » d'être au sommet de sa forme, a affirmé Bowman. Il s'est entraîné du lundi au vendredi avec l'équipe de Bowman au Club aquatique de North Baltimore.

« Il est de retour en bonne forme depuis septembre, a dit l'entraîneur. Il est en mesure de donner un bon effort et, certainement, d'éviter d'être mis dans l'embarras. Il est en assez bonne forme pour nager à un niveau compétitif.

Outre Phelps, la fédération américaine de natation a indiqué que les Olympiens Ryan Lochte et Katie Ledecky participeront eux aussi au Grand Prix Arena qui sera disputé au Centre aquatique Skyline.

L'athlète le plus souvent décoré de l'histoire des Jeux olympiques aura 29 ans en juin. Il a remporté 18 médailles d'or et 22 médailles au total au fil des trois derniers Jeux olympiques d'été. Il a réédité le record de Mark Spitz en récoltant huit médailles d'or à l'occasion des JO de Pékin en 2008.

Phelps avait toujours juré qu'il s'arrêterait avant d'atteindre la trentaine. Son clan cherche d'ailleurs à réduire les attentes concernant son retour.

« Il prend plaisir à s'entraîner et à être en forme, a dit Bowman. Il veut juste voir à quel niveau il se trouve. C'est plus pour le plaisir. C'est bien de le voir nager pour le simple plaisir de le faire. »

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Michael Phelps a recommencé à s'entraîner à l'automne.

Phelps s'est déjà inscrit aux compétitions de la série Grand Prix à Charlotte, en Caroline du Nord, au mois de mai, et de Santa Clara, en Californie, en juin. Bowman a toutefois précisé que le nageur n'a pas encore décidé si, dans les faits, il y nagera vraiment.

Tout dépendant de ses premiers résultats, Phelps pourrait disputer les Championnats nationaux des États-Unis en août, à Irvine en Californie. C'est là qu'on procédera aux sélections en vue des Championnats du monde de 2015.

« Je ne dirais pas que c'est à 100 pour cent sur le radar, a déclaré Bowman. Après Mesa, nous allons nous asseoir et en parler. »

«Je m'appelle
Yuhan Roy
et
je suis partenaire
de *La Voix de l'Est*.
Lire mon quotidien, ça me permet de prendre le pouls de ma région, de me tenir au courant des tendances et de l'actualité. Grâce à *La Voix de l'Est*, je peux prendre des décisions éclairées pour mon entreprise.

ABONNEZ-VOUS !
450 375-4555
La Voix de l'Est

Concours
La Voix de l'Est
À gagner
Deux paires de billets pour
LES LUNDIS D'HUMOUR
CDROLE.CA

Spectacle le lundi 5 mai à 20 h au
DOOLY'S

Concours La Voix de l'Est
JEAN-CLAUDE GÉLINAS ET PHIL ROY

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Tél. : _____
Question d'habileté : 21 + 74 = _____

Retournez ce coupon d'ici le mardi 29 avril, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 290,
76 Dufferin, Granby QC J2G 9L4

Deux gagnants remporteront une paire de billets (valeur unitaire de 21,74$ du billet), pour le spectacle de Jean-Claude Gélinas et Phil Roy au Dooly's. Le tirage aura lieu le 29 avril à 14 h 30 au journal. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Voix de l'Est*, le 2 mai.

Les F1 rouleront une autre décennie

Le maire Denis Coderre : « Nous allons signer l'entente dans les prochaines semaines »

KARIM BENESSAIEH
La Presse

MONTRÉAL — Le Grand Prix du Canada se tiendra à Montréal « pour une autre décennie », grâce à une entente qui serait sur le point d'être signée, promet le maire Denis Coderre.

De passage à New York, il a fait ces déclarations hier à l'agence de presse Bloomberg News. « Dormez en paix, la course aura lieu l'an prochain. Nous allons signer l'entente dans les prochaines semaines. Il faut simplement nous assurer que tout est en place. »

L'entente liant Formula One Management (FOM) et le promoteur montréalais Octane Racing Group, signée en 2010, arrive à échéance après la présentation 2014. La semaine dernière, le promoteur François Dumontier a lancé un cri d'alarme en annonçant qu'aucune entente n'avait encore été conclue à 60 jours de la course. Il a interpellé les pouvoirs publics pour des investissements visant à améliorer les installations, une facture évaluée entre 25 et 40 millions.

Fans « au rendez-vous »

Interviewé hier par Bloomberg News, le PDG de Formula One Management, Bernie Ecclestone, a bon espoir qu'une entente avec Montréal sera bientôt signée. Le Grand Prix s'est déroulé chaque année dans la métropole québécoise depuis 1978, à l'exception de 2009. « Nous sommes en négociations pour régler les derniers détails et je suis sûr que nous allons y arriver, a déclaré M. Ecclestone. Nous serons heureux d'y retourner. »

Le maire Coderre a rappelé aux journalistes new-yorkais que les pilotes de Formule 1 « adorent Montréal. C'est un bon endroit, la population est au rendez-vous ».

Peu de détails ont filtré quant aux exigences de FOM. Les négociations se dérouleraient depuis deux ans et auraient été considérablement ralenties par les nombreux changements d'interlocuteurs. Le Québec a connu deux changements de gouvernement, et quatre maires se sont succédé à l'Hôtel de Ville de Montréal.

Outre les investissements nécessaires pour améliorer les installations, FOM exige une somme de quelque 15 millions annuellement.

La semaine dernière, le maire Coderre s'était fait tout aussi rassurant, expliquant qu'on était « en train de peaufiner les derniers points ». À Ottawa, le porte-parole du ministre des Affaires intergouvernementales Denis Lebel, Vincent Rabault, s'était cependant montré moins enthousiaste en précisant par courriel que « l'implication du gouvernement fédéral va devoir respecter la capacité des contribuables ».

Quant au nouveau premier ministre du Québec, Philippe Couillard, « il entend faire ce qui est nécessaire afin de voir à la viabilité de l'événement au cours des prochaines années », avait précisé son porte-parole, Harold Fortin.

-Avec la collaboration de Sébastien Templier

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

Denis Coderre (photo), maire de Montréal, et Bernie Ecclestone, grand patron de la Formule 1, ont promis, hier à New York, qu'une entente serait signée prochainement. Ainsi, le Grand Prix du Canada serait reconduit pendant 10 ans.

Eugenie Bouchard au 18e rang

Milos Raonic dans le top 10

PARIS (AGENCE FRANCE-PRESSE) — L'Américaine Serena Willams est bien installée au premier rang du classement de la WTA, publié hier, avec 12 375 points. La Chinoise Li Na est loin derrière au deuxième échelon avec 7585. Suivent la Polonaise Agnieszka Radwanska (5980), la Biélorusse Victoria Azarenka (5441) et la Roumaine Simona Halep (4695).

Faute de tournoi majeur, peu de changements ailleurs dans le Top 10, seule la Serbe Jelena Jankovic, défaite en finale du tournoi de Bogota par la jeune Française Garcia, gagne une place (8e) aux dépens de la Russe Maria Sharapova (9e).

La Québécoise Eugenie Bouchard (2498) a gagné une place, passant de la 19e à la 18e position. L'Italienne Roberta Vinci, quant à elle, passe de la 16e à la 20e place après son élimination au 2e tour à Katowice, tournoi qu'elle avait remporté en 2013.

Raonic 10e

Richard Gasquet gagne une place au nouveau classement ATP publié hier, depuis son entrée dans le Top 10 la semaine dernière et se classe 9e.

Avant le début du Masters 1000 de Monte-Carlo hier, aucun changement n'est à signaler dans les 8 premiers, Rafael Nadal conservant sa place de n.1 devant Novak Djokovic (n.2).

Principal changement, John Isner perd deux places et passe du 9e au 11e rang, ce qui profite à Richard Gasquet, nouveau n.9, et le Canadien Milos Raonic, qui entre dans le Top 10, un bond d'une place sur le dernier classement.

PREMIER TOUR DU MASTERS DE MONTE CARLO

Pospisil s'incline en deux manches

MONTE CARLO (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Canadien Vasek Pospisil s'est incliné à son premier match en carrière au Masters de Monte Carlo, hier, alors qu'il a baissé pavillon 6-2, 6-2 au premier tour devant l'Espagnol Roberto Bautista-Agut.

Pospisil, qui est classé 29e au monde, a payé pour son manque d'expérience dans les matches disputés sur terre battue, alors qu'il était confronté à un joueur qui a grandi en jouant sur ce type de surface. Bautista-Agut est 45e au monde.

« Il y a beaucoup à apprendre dans chaque défaite, a commenté Pospisil. Celle-ci avait beaucoup à voir avec mon manque d'expérience sur terre battue. J'ai besoin de m'habituer à cette surface. Je dois aussi travailler sur mes déplacements. »

Pospisil n'en était qu'à un septième match de haut niveau sur terre battue en carrière et il a une fiche de 1-6 sur cette surface. Sa seule victoire est survenue en Coupe Davis, contre l'Équateur, en 2011.

Il n'a par ailleurs pas eu droit à beaucoup de temps de jeu depuis les Internationaux d'Australie, en raison d'une blessure au dos. L'athlète de Vancouver, qui a commis 18 erreurs non provoquées, avait d'ailleurs des attentes peu élevées avant le match.

« Étant donné que j'ai peu joué en général, ce n'était pas si mal, a noté Pospisil. Mon adversaire a très bien joué et il n'a raté aucune balle. Il n'y a pas grand-chose que j'aurais pu faire de plus. »

La huitième tête de série Milos Roanic, qui a eu droit à un laissez-passer en vue du premier tour, affrontera l'Argentin Federico Delbonis ou le Taïwanais Lu Yen-Hsun au deuxième tour du tournoi, mercredi.

L'Italien Fabio Fognini est quant à lui venu à deux points de se faire éliminer, lundi, mais il s'est racheté et a fini par vaincre Joao Sousa 5-7, 7-5, 6-4.

Sousa menait 5-2 et 30-0 alors que Fognini était au service en deuxième manche, mais le Portugais a perdu son calme et commencé à se plaindre à l'arbitre à la fin de la manche. Il s'est également mis en colère au milieu de la troisième manche.

Fognini, la 10e tête de série, était le joueur le mieux classé qui jouait lundi au tournoi disputé sur terre battue.

Dans d'autres matches du premier tour, l'Allemand Philipp Kohlschreiber, les Tchèques Radek Stepanek et Lukas Rosol ainsi que les Espagnols Albert Montanes, Albert Ramos et Pablo Andujar l'ont tous emporté.

Aujourd'hui, Djokovic affrontera Montanes dans un match du deuxième tour. Mercredi, Rafael Nadal se mesurera à Gilles Simon ou Teymuraz Gabashvili, tandis que Roger Federer fera face à Stepanek.

Barry Trotz ne pilotera plus les Predators

TERESA M. WALKER
Associated Press

NASHVILLE — Le directeur général David Poile espère qu'il envoie le plus fort message possible en effectuant le premier changement d'entraîneur de l'histoire des Predators de Nashville : de rater les séries n'est pas acceptable.

Poile a annoncé hier que Barry Trotz, l'entraîneur-chef qui a le plus de longévité dans la LNH à la barre d'une même équipe, ne sera pas de retour en vue d'une 16e saison avec les Preds après avoir raté les séries pour une deuxième année d'affilée.

« C'est un signal d'alarme pour tout le monde dans notre organisation, a dit Poile. C'est un signal d'alarme pour moi, le signal qu'il faut sortir de sa zone de confort. Ce sera différent ici. Il y aura un nouvel entraîneur en charge. Ce sera une voix différente et une direction différente. Souhaitons que les bases établies par Barry sauront nous mener à un plus niveau. »

Le contrat de Trotz vient à échéance le 30 juin et les Preds lui ont offert un boulot au sein de leur département des opérations hockey. Le double finaliste au trophée Jack-Adams a toutefois indiqué au cours d'une conférence de presse très émotive qu'il désirait continuer à diriger.

« J'aime Nashville, mais maintenant, je devrai vous battre », a dit Trotz avec le sourire.

Trotz a été jusqu'ici le seul entraîneur de la concession depuis qu'elle s'est jointe à la LNH à titre de club d'expansion. Il a dirigé 1196 matches, dont 557 victoires, ce qui lui procure le deuxième rang, derrière Greg Popovich des Spurs de San Antonio dans la NBA, au chapitre de l'ancienneté avec une même formation au sein d'une des quatre principales ligues de sport professionnel en Amérique du Nord.

Trotz a aidé les Predators à se qualifier pour les séries sept fois au cours d'une période de huit saisons, avant qu'ils ne ratent les séries ces deux dernières années.

Il a dit ne pas avoir été contacté par une équipe pour un poste. Poile a ajouté qu'il le libérerait immédiatement de son contrat afin qu'il puisse se trouver un nouveau boulot. Pour le capitaine Shea Weber, le seul entraîneur qu'il ait jamais connu ne sera pas sans emploi très longtemps.

« Son c.v. parle de lui-même », a dit Weber.

De rater les séries une deuxième saison d'affilée — une première depuis 2003 — aura été de trop pour cette franchise qui a désespérément besoin des revenus supplémentaires que ces matches engendrent.

« Nous n'avons pas gagné cette saison, ni la saison passée, a raconté Trotz. Il n'y a pas d'excuse. Je m'attendais à ce que nous soyons des séries, comme l'organisation s'y attendait. Nous n'avons pas réussi, alors je comprends cette décision. »

Trotz a déclaré que de perdre les services de Pekka Rinne pour 51 rencontres a eu l'effet d'une bombe sur son équipe. Pour Poile, un Rinne en santé ou une ou deux victoires de plus en fusillade — les Preds ont compilé une fiche de 2-9 — leur aurait permis de faire les séries.

La Voix des
sports

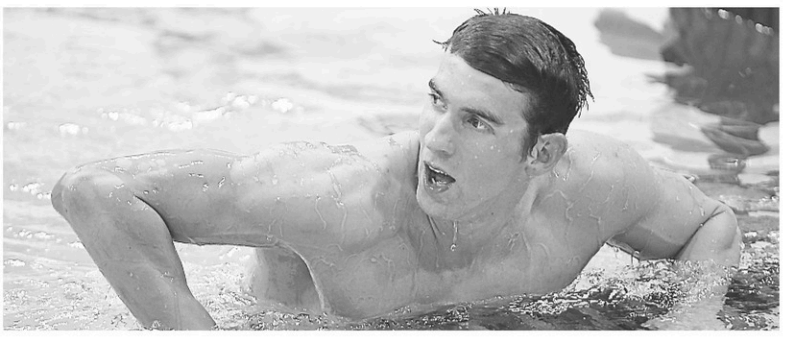

PHELPS REVIENT À LA COMPÉTITION PAGE 21

« On veut qu'il joue du hockey responsable »

Therrien s'attend à beaucoup de Subban en séries

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

MONTRÉAL — Être talentueux et être efficace sont deux choses différentes. P.K. Subban a un talent qui lui sort par les oreilles, mais il doit sûrement espérer qu'il pourra profiter des séries pour redevenir plus efficace alors qu'il a connu certains des moments les plus difficiles de sa carrière en seconde moitié de saison.

Autant Carey Price semble avoir profité à plein de l'expérience des Jeux olympiques, autant Sotchi a semblé être du sable dans l'engrenage de Subban.

Depuis qu'il a été nommé au sein d'Équipe Canada, le 7 janvier dernier, le détenteur du trophée Norris a piqué du nez avec un différentiel de - 18 à ses 38 derniers matches. Des joueurs ont beau qualifier le différentiel de « statistique la plus stupide », le fait que Subban ait affiché un +14 avant sa nomination donne une indication du schisme qui s'est produit.

La répartition du blâme en ce qui a trait aux difficultés de Subban est un exercice qui délecte de nombreux amateurs. Mais le principal intéressé, lui, n'en est pas là.

« Ce qu'il y a bien avec ce temps-ci de l'année, c'est que je n'ai plus à parler de moi-même et ce sera probablement la dernière fois que je vais le faire », a averti Subban.

« Au fil de mes quatre premières saisons, je regarde l'ensemble de mes performances et je sens que j'ai encore fait un pas en avant cette année. On ne se taille pas un poste aux Jeux olympiques si l'on ne fait pas quelque chose de bien. »

Subban ne croit pas que ses coéquipiers se tournent nécessairement vers lui pour faire la différence contre le Lightning de Tampa Bay.

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

P.K. Subban doit faire oublier sa deuxième moitié de saison.

« Mais les séries ne sont pas à propos d'un seul joueur, elles sourient aux équipes qui arrivent à bien se souder et à jouer collectivement », a-t-il observé.

Prendre les bonnes décisions

Ça ne veut pas dire que l'arrière de 24 ans n'est pas déterminé à faire un bon bout de chemin pendant les séries. Car le souvenir de 2010, avec Jaroslav Halak devant le filet, commence à être assez lointain.

« Depuis notre présence en finale d'Association, à ma première année, on n'a jamais franchi la première ronde, a-t-il rappelé. L'expérience des séries est une chose, mais ça prend plus que ça pour gagner. »

L'entraîneur-chef Michel Therrien, lui, sait ce qu'il attend de Subban pour aider l'équipe à gagner.

« P.K. se doit d'être un de nos piliers en défensive, a indiqué le coach. C'est un joueur important à nos yeux. On veut qu'il joue du hockey responsable, on veut qu'il soit agressif avec la rondelle et qu'il provoque de bonnes choses.

« Quand il y a une ouverture, il a le feu vert pour y aller, mais il doit être certain de prendre la bonne décision. »

De concert avec Andrei Markov, Subban aura la responsabilité d'orchestrer l'avantage numérique du Canadien, qui a terminé le calendrier régulier dans une léthargie de 0 en 23. Pas étonnant que l'équipe se soit penchée sur la question à l'entraînement hier.

« Il y a plusieurs choses que j'ai aimées de notre avantage numérique lors du dernier match, a toutefois indiqué Therrien. Il ne se marque pas beaucoup de buts à forces égales en séries, car le jeu est tellement serré ! Alors quand on a la chance de se donner du rythme avec l'avantage numérique, il faut la saisir. »

Eller aime la profondeur du CH

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

MONTRÉAL — De John Druce à Bryan Bickell, en passant par Chris Kontos, Fernando Pisani et Joel Ward, les séries de la LNH ont permis au fil des ans à des joueurs plus marginaux de se mettre en valeur en contribuant de façon inespérée.

Le Canadien aura-t-il sa vedette inattendue durant ces séries éliminatoires ?

La question vaut la peine d'être posée, car tout le monde s'entendait, hier, sur le fait que le Tricolore devra compter sur l'apport offensif d'un autre trio que de celui de David Desharnais s'il veut espérer battre le Lightning de Tampa Bay.

« On a un très bon premier trio qui a été très productif ces derniers temps et c'est très bien, a reconnu Lars Eller. Mais plus une équipe met tous ses oeufs dans le même panier, plus elle est vulnérable en cas de blessure à un joueur-clé.

« Heureusement, la profondeur est un atout pour notre équipe. »

Pour trouver un as dans la manche de l'attaque tricolore, les regards se tournent spontanément vers Daniel Brière, un vétéran habitué d'élever son jeu en séries. Mais ce qu'entend faire Michel Therrien avec les trios d'Eller et de Tomas Plekanec risque aussi de peser lourd dans la balance.

L'entraîneur-chef songerait-il à confier des responsabilités offensives plus étayées à Plekanec et laisser à Eller la majorité des mandats défensifs ?

« On aura besoin de la contribution des quatre trios, a répondu Therrien sans se compromettre. Tout le monde va devoir aider offensivement comme défensivement. »

Avant que l'entraînement d'hier ne se consacre aux unités spéciales, on a brièvement vu Plekanec flanqué de Daniel Brière et Brendan Gallagher et Eller au centre de Brandon Prust et Brian Gionta.

« Ne vous fiez pas trop à cela », a prévenu Therrien, qui doit mettre dans la balance le statut encore incertain de Prust, la plus grande aisance de Brière au poste de centre et le bon souvenir que lui avait laissé le trio Bourque-Eller-Gionta il n'y a pas si longtemps.

Le Canadien recherchera la contribution de ses deuxième et troisième trios, mais la présence de Steven Stamkos de l'autre côté risque de calmer certaines ardeurs. Le CH aura beau vouloir marquer des buts, il ne pourra pas faire fi d'une telle menace.

« On est tous conscients qu'il peut changer le cours d'une rencontre avec un seul lancer et qu'il faudra lui porter attention à chacune de ses présences, a convenu Therrien. On va essayer d'établir des confrontations, mais je ne veux pas qu'on perde notre tempo en s'y concentrant trop. On veut s'assurer de toujours avoir les bons joueurs sur la glace au bon moment, mais lorsqu'on n'a pas le dernier changement, c'est parfois hors de notre contrôle. »

Chose certaine, Plekanec accueillerait avec plaisir la mission de couvrir Stamkos.

« J'ai déjà affronté Alex Ovechkin et Sidney Crosby il y a quelques années et l'on avait remporté nos séries contre (les Capitals et les Penguins), a-t-il rappelé. Ça avait été un beau défi de les réduire au silence et ce ne sera pas différent avec Stamkos.

« Mais il n'y a pas que Stamkos. Le Lightning joue un bon jeu d'équipe. À chacun de nos matches contre eux cette saison, leur système était très efficace. »

Cette saison, Plekanec et Eller ont commencé sensiblement la même proportion de présence sur la glace en zone défensive. Si l'entraîneur délestait l'un d'eux de quelques départs en zone défensive, cela améliorerait ses chances en attaque.

Mais ça ne semble pas être une préoccupation pour les deux joueurs de centre.

« Ce n'est pas parce que la mise en jeu est en zone défensive que l'objectif cesse de marquer un but, observe Plekanec. On veut toujours marquer et ne pas en concéder de but, cela ne change pas. »

« On veut tous être à l'attaque, personne ne veut rester coincé dans la zone ! », a renchéri Lars Eller.

Le Danois, qui a été cloué au lit pendant deux jours en raison d'un virus, se dit désormais à 100%.

« Il s'agit juste de retrouver mon synchronisme après une semaine passée loin de la glace », a dit le centre de 24 ans.

Le gardien Anders Lindback est la 1re étoile de la semaine

NEW YORK (LA PRESSE CANADIENNE) — Le gardien de but du Lightning de Tampa Bay Anders Lindback a été nommé la première étoile de la semaine dans la LNH après avoir pris la relève de Ben Bishop, blessé.

Lindback a affiché un dossier de 3-0-0 avec une moyenne de 0,67 et un pourcentage d'arrêts de ,975 avec un jeu blanc, au cours de la dernière semaine du calendrier régulier. Il a ainsi aidé le Lightning a obtenir l'avantage de la patinoire en vue de la série du premier tour éliminatoire contre le Canadien de Montréal.

Le gardien des Ducks d'Anaheim John Gibson a été proclamé la deuxième étoile après avoir permis aux Ducks de décrocher le premier rang dans l'Association Ouest. Il a complété la saison avec une semaine de boulot de 3-0-0 avec une moyenne de 1,33, un taux d'arrêts de ,954 et un blanchissage.

L'attaquant des Blue Jackets de Columbus Ryan Johansen est quant à lui la troisième étoile. Il a inscrit deux buts et quatre aides alors que les Blue Jackets se sont qualifiés en vue des séries pour la deuxième fois de l'histoire de la concession.

» EN BREF

Une finale Cougars-Inouk

GRANBY — Les Cougars du Collège Champlain de Sherbrooke ont inscrit trois buts en moins de cinq minutes au début de la troisième période pour filer vers une victoire de 6-5 sur les Panthères de Saint-Jérôme, hier soir, à Saint-Jérôme, lors du septième match de cette série demi-finale 4 de 7. Les Cougars affronteront maintenant les Inouk de Granby en grande finale de la Ligue de hockey junior AAA du Québec.

Le premier match de la finale 4 de 7 sera présenté demain soir à Granby.

JOYEUSES PÂQUES!

CHRYSLER

DODGE

RAM

Jeep

2014 DODGE GR. CARAVAN

55 disponibles

Jusqu'à **13 000$** de rabais +

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAUX

BONI AU COMPTANT À LA LOYAUTÉ DE 1000$ + RÉDUCTION DE TAUX DE 1%
Prend fin le 30 avril
CHANGEZ DE VÉHICULE PLUS DE TÔT QUE PRÉVU.
EXCLUSIF AUX CLIENTS ACTUELS AUFINANCEMENT.

Ensemble DVD GRATUIT*

~~48 990$~~ **33 890 $***

2014 RAM 1500 SPORT
«quad cab», 4x4

V8, 5,7 l, automatique, climatiseur, groupe électrique, roues 20 po et plus.

1500$ RABAIS LOYAUTÉ OU RABAIS CONQUÊTE

~~36 775$~~ **30 890 $**

2014 JEEP WRANGLER
4 portes sport

climatiseur, groupe électrique, **2 TOITS**, roues en aluminium, marchepieds, glaces teintes.

NEUF! **17 990 $**

2013 DODGE DART SXT

automatique, climatiseur, groupe électrique, roues 17 po aluminium, phares antibrouillard, rég. de vitesse et plus.

LOCATION DISPONIBLE

2014 RAM PROMASTER

V6, 3,6 l, automatique, groupe électrique, boîte aluminium et beaucoup d'options.

*Sauf Grand Caravan SE et modèles de base.
Rabais loyauté ou conquête inclus.

CHRYSLER Jeep DODGE RAM

Bessette COWANSVILLE
395, rue Rivière,
Cowansville,
450 263-4000

L'ÉVÉNEMENT
ROULEZ VERS LE PRINTEMPS
C'EST LA SAISON IDÉALE POUR PARTIR AU VOLANT D'UN NOUVEAU VÉHICULE

Granby CHRYSLER
947, rue Principale,
Granby,
450 378-9051

www.bessetteautomobiles.com **www.granbychrysler.com**